



carouge!

JOURNAL D'INFORMATION
DE LA VILLE DE CAROUGE

N° 41 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010



Cours de français

*Un pas essentiel vers
l'intégration*

15



Energyday

*Un geste pour la
planète!*

19



Journées du patrimoine

*Le plus vieux film suisse
de montagne*

→ AU CINÉMA BIO
LE 12 SEPTEMBRE

35



Zanco

Daniel-Gevril en fête!

39

Grange-Collomb

Découvrez la toute nouvelle infrastructure communale!

→ NE MANQUEZ PAS SES
JOURNÉES PORTES
OUVERTES LES 2 ET
3 OCTOBRE PROCHAINS

36



sommaire

4 Le vif du sujet

10 Zoom sur...
Jacques-Dalphin



12 Carouge officiel

12 Le discours

14 Votre
commune agit

22 Les brèves



17 Défibrillateurs

19 Agenda 21

31 La parole
aux partis

23 La page
centrale

27 Votre Conseil municipal



34 Musée de
Carouge

34 Zone de culture

41 Toute une histoire

42 A Carouge,
ça bouge!



44 A travers
Carouge

46 Votre concours

Impressum

Journal édité par
l'Administration municipale de Carouge
Mairie de Carouge
Place du Marché 14 - 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 - Fax 022 342 53 29
Courriel: communication@carouge.ch
www.carouge.ch

Prochain numéro: novembre 2010

Comité de rédaction

Service des affaires culturelles et de la
communication

Impression

Imprimerie Genevoise - 1227 Carouge
Journal tiré à 12 800 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié FSC,
100% recyclé, neutre en CO₂

Concept et direction artistique

Paperplane

Graphisme

Yan Rubin et David Siegenthaler

Crédits photos

Loris Von Siebenthal, Stéphane Gros,
Christian Golay, Diane Bouchet, Juan
Carlos Hernandez, Pedro Neto, Nathalie
Brönnimann, Philippe Santos

Photo de couverture

Grange-Collomb

pour tout vous dire



CAROUGE EN UN COUP D'ŒIL

mairie

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 – Fax 022 342 53 29
Courriel: mairie@carouge.ch
www.carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h – 12h / 14h – 17h

état civil

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 50 – Fax 022 307 89 79
Courriel: etat-civil@carouge.ch
Lundi: 9h – 12h / 14h – 16h
Mardi: 9h – 12h
Mercredi: 9h – 11h / 12h – 16h
Jeudi et vendredi: 9h – 12h

travaux-voirie-environnement (tve)

Route du Val-d'Arve 92 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 84 84 – Fax 022 307 84 85
Du lundi au vendredi: 8h – 11h / 14h – 16h

service des affaires sociales de la ville de carouge

Rue de la Débridée 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 15 30 – Fax 022 308 15 31
Sur rendez-vous

police municipale

Rue Jacques-Dalphin 24 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 90 – Fax 022 307 89 70
Du lundi au vendredi: 8h – 12h / 14h – 17h

bibliothèque de carouge

Boulevard des Promenades 2bis
1227 Carouge
Tél. 022 307 84 00 – Fax 022 307 84 06
Courriel: bibliotheque@carouge.ch
Mardi – jeudi – vendredi: 15h – 19h
Mercredi: 10h – 12h / 14h – 19h
Samedi: 10h – 12h

En cette rentrée 2010, la Ville de Carouge inaugure un nouveau bâtiment communal d'importance : Grange-Collomb. Vous en découvrirez tous les contours et son historique à la lecture de *Vif du sujet* et vous pourrez, surtout, le visiter durant les Journées portes ouvertes des samedi 2 et dimanche 3 octobre prochains.

A cette occasion, vous aurez également l'opportunité de mieux connaître les activités de la Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique ainsi que celles de la troupe de marionnettes ZoT Compagnie. Le bâtiment de Grange-Collomb abrite désormais les ateliers de ces deux institutions culturelles ainsi qu'une salle polyvalente satisfaisant de nombreux usages et augmentant ainsi le nombre de salles qui sont mises à disposition par la commune.

Les aménagements de la zone de rencontre à la rue Jacques-Dalphin touchent à leur fin après, il est vrai, une période de désagréments qui a certainement semblé très longue à bon nombre d'entre vous. Nous espérons néanmoins que ces aménagements particulièrement importants atteindront leur objectif, à savoir la création d'un environnement urbain moderne et adapté aux exigences actuelles de notre société, pour le bien de toute la population.

Nous exprimons une nouvelle fois nos remerciements à toutes les Carougeoises et à tous les Carougeois pour leur patience et leur compréhension.

Bien évidemment, nous vous souhaitons une excellente rentrée, remplie de nouveaux projets et de nouvelles envies !

Le Conseil administratif

biblioquartier

Rue de la Tambourine 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 88 58 – Fax 022 308 88 59
Courriel: biblioquartier@carouge.ch
Mardi: 16h – 19h
Mercredi – samedi: 14h – 18h
Jeudi – vendredi: 16h – 19h

archives

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Mardi: 14h – 17h
Mercredi: 8h – 12h / 14h – 17h

musée

Place de Sardaigne 2 – 1227 Carouge
Tél. 022 342 33 83 – Fax 022 342 33 81
Courriel: musee@carouge.ch

Secrétariat

Du lundi au vendredi: 9h – 12h / 14h – 18h

Exposition

Du mardi au dimanche: 14h – 18h

d'une gestation difficile à une réalisation exemplaire

«C'est un bon compromis entre salle polyvalente et théâtre»

Lancé en 2001, le projet de réhabilitation des bâtiments de Grange-Collomb a connu de nombreux rebondissements, avant que les contours du complexe actuel ne soient entérinés par le Conseil municipal, le 30 septembre 2008. Avec les derniers travaux d'aménagement d'un coût de 152 000 francs votés par les conseillers municipaux ce printemps, une page se tourne. La Fondation Bruckner* a pris possession de ses nouveaux locaux en juin et la troupe de la ZoT Compagnie y a emménagé cet été. Les portes ouvertes des bâtiments rénovés, avec diverses animations, démonstrations et performances (*voir programme en page 36*), sont prévues les 2 et 3 octobre prochains.



Tout en reconnaissant que «l'ac-couchement a été très difficile», Marc Nobs, conseiller administratif en charge du dossier et maire, souligne que le projet retenu est «un bon compromis : nous avons réalisé une infrastructure extrêmement polyvalente qui permet d'accueillir autant des mariages,

des réunions ou des fêtes de sociétés que des spectacles. La salle polyvalente proprement dite, poursuit-il, peut en effet être facilement convertie en théâtre d'une centaine de places. On dirait presque que la seule différence avec un théâtre réside dans le fait que les gradins ne sont pas fixes

mais amovibles.» Pouvant en effet être rangés sous la scène, ils ne prêterent en rien l'usage de la salle polyvalente pour d'autres activités. Le magistrat précise encore : «L'important, aujourd'hui, c'est que la population et les associations puissent profiter pleinement d'une infrastructure de qualité, trop longtemps attendue.»

La commune a, par ailleurs, tiré les leçons de ce qui avait pris, à un certain moment, des allures de désastre. «A la suite de la situation chaotique dont j'ai hérité en 2007, relève Marc Nobs, nous avons renforcé les mesures de pilotage et de suivi des appels d'offres et des chantiers et embauché les personnes compétentes qui nous manquaient pour accomplir ces tâches. En outre, en raison des importants dysfonctionnements constatés dans ce dossier au sein même de l'administration communale, nous avons grandement amélioré la collaboration entre les différents services communaux concernés par de tels projets.»

Il est à noter que, aujourd'hui, tout projet d'importance respecte les normes et procédures de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) tant fédérales que cantonales – dont le recours systématique au concours d'architecture –, mais également que tout crédit de construction consécutif à un appel d'offre n'est chiffré que si la commune a obtenu les devis définitifs pour au moins 80 % des travaux mis en soumission.

* Lire également le numéro de juin de *Carouge* !

Les projets se succèdent, les déconvenues aussi

«Un projet mal étudié qu'il a fallu remettre sur les rails et mener à bien, malgré son coût»



Les bâtiments de Grange-Collomb

Après l'adoption d'un plan localisé de quartier, l'acquisition de la parcelle de Grange-Collomb par la commune et la renaturation de la Drize, il y a d'abord eu, en 2001, un premier projet minimaliste destiné à l'accueil d'activités communales. Historique de ce qui fut un serpent de mer.

Le Conseil municipal prend en considération, en décembre 1995, le projet de plan localisé de quartier (PLQ) du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) qui vise à dénoyauter la zone Grange-Collomb au profit d'un espace public

et de détente. Le plan localisé du DAEL est préavisé favorablement par le Conseil municipal en février 1996. Le Conseil administratif décide d'acheter la parcelle, propriété de M. Robert Aebi, pour l'amélioration foncière de la zone et la renaturation de la Drize. En mars 1997, le Conseil municipal vote le crédit de 1 600 000 francs pour l'achat de la parcelle et, en octobre 2001, le bureau CREAD est mandaté par le conseiller administratif Daniel Mouchet pour l'établissement d'un relevé des constructions du site et d'une analyse de conservation partielle, pouvant pré-

senter un intérêt pour une utilisation associative (sociétés, groupements, activités communales). Cette étude doit aboutir au dépôt d'une demande de démolition partielle auprès du DAEL par le Service immobilier de Carouge. Après avoir obtenu l'accord du canton, le 16 janvier 2002, le conseiller administratif de l'époque mandate le CREAD pour une analyse de démolition partielle et une étude succincte de réhabilitation. Les travaux de démolition sont mis en soumission en 2002 et, en janvier 2003, la société Tubulaires SA déménage, libérant ainsi le terrain acquis par la commune.

LA ZOT COMPAGNIE ENTRE EN SCÈNE

Etablie aux Halles de la Fonderie depuis 1998, la ZoT Compagnie est informée, en janvier 2003, par le Conseil administratif qu'elle ne pourra plus y produire ses spectacles. Daniel Mouchet lui propose de visiter les bâtiments de Grange-Collomb qui pourraient accueillir l'ensemble des activités de cette association dès le réaménagement des locaux réalisés. A cette date, elle intègre provisoirement la route de Saint-Julien 3 pour y installer ses ateliers et dépôts. L'association accepte la proposition de Daniel Mouchet de s'installer à Grange-Collomb, dans une «boîte vide un peu rafraîchie» et s'engage à participer, dans la mesure de ses compétences et de ses moyens, à l'aménagement de ses futurs locaux.

DES TRAVAUX ESTIMÉS À 185 000 FRANCS

Le 30 janvier 2003, le Service immobilier établit, sur la base d'un tableau récapitulatif de coûts, un projet de conservation des bâti-

ments. Daniel Mouchet décide d'un montant fixé à 185 000 francs au maximum pour ces travaux sur la base d'une estimation sommaire faite sur le site avec M. Gischig, responsable du Service immobilier. Il est convenu qu'une partie des travaux pourrait être faite par le

325 000 francs pour la démolition partielle des bâtiments, selon le devis estimatif partiel établi par le bureau d'architectes, et un crédit de 185 000 francs pour des travaux d'aménagements intérieurs et de mise en conformité des bâtiments conservés.



Une marionnette de la ZoT Compagnie en cours de fabrication

Service travaux-voirie.

Le 24 février 2003, le Service immobilier dresse, sur la base d'un projet partiel, établi par le CREAD, un tableau récapitulatif des coûts pour un projet d'aménagements extérieurs de l'arrière de la parcelle et une démolition partielle des bâtiments par lui-même. Il est décidé que la commune aménagera les bâtiments, afin qu'ils puissent accueillir la ZoT Compagnie, tandis que cette dernière propose, comme précédemment, d'assumer les travaux intérieurs de peinture, de tentures, de rideaux ainsi que la technique de la salle de théâtre. Le 10 avril 2003, le Conseil municipal accepte un crédit d'un montant de

MAI 2003, LES DIFFICULTÉS S'AMONCELLENT

Sur proposition de la ZoT Compagnie, la Protection civile de Carouge propose, en mai 2003, de faire un exercice à titre gratuit pour compléter les travaux de démolition intérieure, afin de participer à l'allègement des frais inhérents aux travaux prévus. L'exercice accompli met en valeur un état déplorable des structures du bâtiment. André Schmutz, président de la ZoT Compagnie, prend alors rendez-vous, le 24 juin, avec M. Gischig et lui signifie que l'ampleur des dégâts sur les structures existantes, découverts par les premiers sondages faits par ses soins, lui interdit dorénavant tous travaux en raison des risques

exagérés encourus par des non-professionnels, bénévoles de surcroît.

UN PREMIER CRÉDIT DE 2,1 MILLIONS

A la demande du Service immobilier, le bureau CREAD fournit, le 19 août 2003, un rapport d'analyse général du site incluant une analyse structurale établie par le bureau d'ingénieur civil Crugnola. Ce rapport conclut que le montant minimum nécessaire à la réhabilitation de ces bâtiments, au vu des études entreprises à ce jour, serait de 2,1 millions de francs et que la somme de 185 000 francs serait «jetée à la Drize» si on devait persister dans la voie de la «boîte vide un peu rafraîchie». Le bureau CREAD propose même à la commune de prendre en compte la possibilité de démolir entièrement le solde des bâtiments pour créer une zone «jardin d'agrément». Le bureau CREAD propose également (si la Ville de Carouge persiste dans l'idée du projet initial), de prévoir des locaux polyvalents qui seraient mis à la disposition de plusieurs sociétés, afin d'investir pour un projet communal multifonction, vu les coûts finals pressentis.

Le coût de la construction est estimé par le bureau CREAD à environ 395 francs le m³ pour une estimation du futur volume construit de 5000 m³, soit un coût total des travaux se montant à environ 1 969 000 francs. Le Service immobilier accepte cette estimation, compte tenu des informations dont il dispose, qui se base sur une volonté commune de tous les intervenants de construire une «boîte aménagée très simplement». La somme de 2 100 000 francs est dès lors inscrite, dès 2004, dans le plan des investissements par le Service immobilier.



Les ateliers de la Fondation Bruckner

LA NOUVELLE LÉGISLATURE CHANGE LA DONNE

A l'automne 2003, le conseiller administratif Marc Nobs reprend en main le dossier. Le bureau CREAD est mandaté pour faire un projet, le chiffrer et déposer une requête en autorisation de construire, comprenant un programme d'occupation des bâtiments par des activités communales. Le 9 juin 2004, lors de la séance du Conseil administratif, il est décidé, sur proposition de la conseillère administrative Jeannine de Haller, que la Fondation Bruckner puisse s'installer sur le site au rez-de-chaussée et la ZoT Compagnie au 1^{er} étage. Un appartement de concierge pourrait être créé et l'espace théâtre serait polyvalent et utilisable par différentes sociétés. Le montant des travaux passe de 1 969 000 francs à 2 100 000 francs (soit 420 francs le m³). Le 23 juin 2004, un projet alors devisé à 2,3 millions est exposé au responsable

de la ZoT Compagnie. Divers aspects sont également abordés, répartition des locaux et délais de réalisation ainsi que le principe d'un concierge et d'un exploitant d'une buvette. Le 24 août 2004, le Conseil administratif informe la ZoT Compagnie de la répartition des locaux. A ce moment-là, le bâtiment est vide, à l'air depuis environ deux ans, et régulièrement squatté.

Le 10 novembre 2004, le Conseil administratif demande qu'un rapport soit fait quant aux engagements pris lors de la précédente législature, au sujet de l'occupation des locaux de Grange-Collomb, par la ZoT Compagnie. Le 7 février 2005, le bureau CREAD dépose la requête en autorisation de construire auprès du DAEL, selon le programme déterminé en juin 2004. Au printemps 2005, les travaux de renaturation de la Drize sont terminés et, le 25 juillet, le canton accorde une autorisation de construire pour «l'aménagement de

locaux pour activités communales non lucratives et la rénovation d'un appartement de service». Parallèlement, à l'automne 2005, M. Gischig propose à M. Nobs de majorer arbitrairement tous les montants du coût de construction de 30 % pour un total prévisionnel de 3 000 000 au lieu de 2 300 000 francs. Cette analyse et cette proposition sont refusées par le Conseil administratif qui les juge indéfendables, car non étayées.



EN 2005, LA FACTURE EST DE 2,3 MILLIONS

Lors de la réunion du Conseil municipal en commission plénière sur Grange-Collomb, le 5 octobre 2005, le bureau CREAD demande qu'on ne tarde pas trop, car les bâtiments sont tellement dégradés que, si on les laissait dans l'état, on ne pourrait

peut-être même plus les réhabiliter. Il signale qu'il prend note que certains aménagements ont été choisis, tels que le four pour un potier, le local du concierge, la zone sanitaire réservée aux promeneurs, la zone d'exposition et le théâtre, (billetterie, ateliers distribués par le haut). En octobre 2005, le Conseil municipal vote la délibération 89A sur Grange-Collomb avec les travaux de réhabilitation pour un montant de 2,3 millions. Le poste aménagements extérieurs est volontairement mis à zéro, car l'étude n'est pas assez aboutie pour que ces travaux puissent être chiffrés. Le 4 avril 2005, le CREAD informe par lettre que, après un réexamen approfondi du dossier par l'ensemble des mandataires en vue de réduire le montant estimé des travaux, il estime pouvoir réaliser le projet pour 2,3 millions de francs. Le 7 juin 2006, le Conseil administratif décide formellement de la répartition des locaux entre la Fondation Bruckner et la ZoT Compagnie. Il précise par ailleurs à cette dernière qu'il faut aménager le 1^{er} étage en salle de réunion destinée aux associations carougeoises et prévoir un accès par un escalier extérieur. Le 25 juillet 2006, le Service immobilier, les mandataires et les utilisateurs mettent au point le programme de réalisation et d'occupation des lieux. Il est spécifié, à cette occasion, que la mezzanine destinée à équiper les locaux de la ZoT Compagnie ne figurera pas au budget et devra être entièrement financée par cette dernière, proposition acceptée par les intéressés le 4 septembre 2006. En novembre 2006, le chantier de réhabilitation des bâtiments de Grange-Collomb démarre.

LES MAUVAISES SURPRISES DE 2007

En février 2007, le Service constructions et urbanisme (SCU), nouvellement restructuré, hérite du dossier. Il décide, dès le deuxième rendez-vous de chantier, de faire établir un rapport circonstancié par les mandataires, sur les vices cachés et l'état déplorable des structures, décelés pendant les travaux préparatoires, afin d'évaluer au plus vite une situation tant technique que financière qui semble dérapier. En effet, le SCU, par une analyse préalable succincte, estime que le crédit voté ne suffira pas à couvrir le programme défini si l'on y ajoute l'ensemble des frais inhérents aux surprises et vices cachés qui ont été découverts. Le 20 avril 2007, ce service établit un programme d'équipement d'exploitation minimum pour l'utilisation polyvalente de l'espace spectacles et, au début de mai 2007, les mandataires remettent au SCU les rapports analytiques et photographiques demandés. M. Crugnola, ingénieur civil, estime qu'il y a une mésentente entre le bureau CREAD et le sien, concernant la gestion du chantier. Il précise que ses avertissements répétés depuis 2006, au bureau CREAD, pour ce qui est du montant sous-évalué de 28 % par rapport à ses estimations, n'ont pas été pris en compte. Lors de la commission des travaux du 19 juin 2007, il est décidé que le SCU affinera l'analyse générale et prévisionnelle et présentera un rapport à une commission des travaux d'ici à la fin d'août 2007.

ARRÊT DU CHANTIER À L'ÉTÉ 2007

En juin 2007, le Service constructions et urbanisme demande au conseiller administratif délégué

de fermer le chantier pour stopper l'hémorragie et de prendre une décision sereine quant à la suite à donner à cette opération. En juillet 2007, le SCU, avec l'accord du Conseil administratif, ferme le chantier et convoque une commission des travaux le 30 août 2007, afin de fournir une analyse chiffrée de la situation. A la fin de juillet 2007, le SCU, avec l'accord

ment du concierge. Lors de la commission des travaux du 30 août 2007, le Conseil administratif, qui a perdu confiance envers l'architecte mandaté, lui signifie l'arrêt de son mandat. Ce dernier est alors attribué à un deuxième architecte indépendant, connaissant parfaitement le dossier, puisqu'il était mandataire sous-traitant du CREAD. Parallèlement, le SCU fournit

trois parties : devis général initial, demandes complémentaires du maître d'ouvrage intervenues après la votation du crédit et coûts des travaux non prévus ou découlant des découvertes pendant le chantier. Le montant du crédit complémentaire demandé se monte à 2 600 000 francs (sur la base de 85 % de prix confirmés et de travaux exécutés par les entreprises déjà mandatées pour ce chantier). Le Conseil municipal décide de renvoyer ce projet en commission plénière, afin de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause, et demande accessoirement d'évaluer la somme qui serait économisée en cas de renoncement à l'aménagement de l'appartement du concierge.



L'arrière du complexe et sa salle polyvalente

du Conseil administratif, solde tous les comptes pour une fin de chantier de la première étape. Il en ressort, que, avec les paiements effectués à la fin d'août 2007 (soit 954 256 francs), il reste, sur un crédit total de 2 485 000 francs, un solde de 1 530 743 francs. Le SCU et le Service de la communication et des affaires culturelles remettent au Conseil administratif, le 23 août 2007, un cahier des charges techniques pour l'aménagement des locaux et l'apparte-

un tableau présentant la situation financière prévisionnelle pour terminer le projet, selon le programme initial. Les commissaires décident de charger ce dernier de soumettre un projet de délibération au Conseil municipal du 13 septembre 2007.

SEPTEMBRE 2007, LA FACTURE EXPLOSE

Lors de ce Conseil municipal, le SCU présente un projet de délibération qui comprend un devis général en

SEPTEMBRE 2008, GRANGE-COLLOMB RENAÎT DE SES CENDRES

Lors de sa séance plénière du 30 septembre 2008, le Conseil municipal doit dès lors opter pour une des trois versions suivantes : la réalisation du projet initial complet de décembre 2006, avec un crédit supplémentaire de 2 525 000 francs, la démolition des bâtiments et la création d'un espace de verdure (*qui aurait entraîné la perte de tous les droits à bâtir, ndlr*) ou la réalisation partielle du projet (sans conciergerie, ni loges) avec un crédit supplémentaire de 1 855 000 francs, dite variante 6a. C'est cette dernière option qui est finalement retenue par 11 oui, 6 non et 10 abstentions. Cette décision scelle définitivement, pour un coût total de 4,3 millions de francs (soit 691 francs le m³), l'avenir des bâtiments de Grange-Collomb. ■

Frédéric Montanya

l'aménagement du secteur jacques-dalphin a été réalisé comme prévu

«Cette zone de rencontre, aujourd'hui critiquée, a été acceptée en commission en décembre 2007 et votée par le Conseil municipal en octobre 2008»

Sans se prononcer sur la motion «Charte d'aménagement des espaces publics dans le Vieux-Carouge» et la pétition «Pour une vraie zone de rencontre au cœur du Vieux-Carouge» qui sont en cours de traitement, le conseiller administratif et maire, Marc Nobs, avoue «être très surpris par les critiques de certains conseillers municipaux qui remettent en cause le concept d'aménagement en zone de rencontre du secteur Jacques-Dalphin, alors qu'il avait été accepté par le Conseil municipal dans ses moindres détails». Pour mémoire, les principales critiques portent sur le parcage longitudinal, la sécurité des enfants et des personnes à mobilité réduite, les mesures de modération de vitesse, jugées insuffisantes, ainsi que sur le choix des enrobés, des bacs et de la végétalisation.

«Les principes d'aménagement proposés, décrits et illustrés dans le document du 4 décembre 2007, sont les mêmes que ceux acceptés par le Conseil municipal et réalisés

à la rue Jacques-Dalphin en 2010», s'étonne Marc Nobs. Qu'il s'agisse de la mise en place d'un gabarit de rue minimum pour les voies de circulation (3,5 mètres), de contre-sens cyclables, de mesures de modération de la vitesse, de la disposition longitudinale des places de stationnement et du revêtement des surfaces en enrobé bitumineux ou encore des marquages au sol, de la création de surfaces perméables avec une cuvette centrale pour la récolte des eaux pluviales, des profils de rues de «façade à façade», de l'éclairage au sol, des bancs linéaires, des caniveaux à fente, des places, potelets et supports pour les vélos ainsi que des plantations en bacs et du choix des végétaux (graminées et végétaux résistants).

MODIFIER CE QUI A ÉTÉ FAIT A UN COÛT
«Le 21 janvier 2010, précise en outre le magistrat, le Conseil municipal a accepté, à l'unanimité, un crédit d'étude de 25 000 francs pour compléter la charte des espaces publics sur la base des études menées en 2007 et 2008. Or, souligne-t-il, cette

délibération était accompagnée du dossier de synthèse et de la charte d'aménagement intégrant les études parallèles effectuées à l'été 2009 dans le Vieux-Carouge et, notamment, dans le secteur Jacques-Dalphin. Le Conseil municipal a bien évidemment la compétence de défaire demain ce qu'il a accepté hier, mais il faut être conscient, note Marc Nobs, que, s'il veut apporter des modifications importantes aux aménagements réalisés, il sera nécessaire de casser ce qui a été fait, ce qui implique des coûts supplémentaires, et donc un crédit extraordinaire pour les couvrir.»

DE LA POSE DES COLLECTEURS AUX AMÉNAGEMENTS DE SURFACE

Tout commence le 21 juin 2007, avec la motion intitulée «Le traitement des surfaces dans le Vieux-Carouge». Acceptée par le Conseil municipal, elle demandait au Conseil administratif de mener une réflexion sur le traitement des surfaces publiques dans le Vieux-Carouge et d'inscrire cette dernière dans le cadre de la mobilité douce,

mais également d'en appliquer les résultats lors des travaux de surfaces prévus dans les rues et sur les places carougeoises, notamment les rues Jacques-Dalphin, Filature et Saint-Victor. A la suite de cette motion, le Conseil administra-



Rue Jaques-Dalphin

tif avait décidé, en juillet 2007, de stopper les travaux de réfection des chaussées, consécutifs à la pose des collecteurs sur le tronçon Jacques-Dalphin-place d'Armes et les rues du Temple et Saint-Victor. A la demande du Conseil administratif, le Service constructions et aménagement avait alors mandaté AR-TER et l'Atelier Traces pour définir, d'une part, un concept général des espaces publics dans le Vieux-Carouge et pour proposer, d'autre part, un avant-projet d'aménagement de la rue Jacques-Dalphin répondant à la motion de juin 2007.

LA SITUATION EN DÉCEMBRE 2007

La commission des travaux du 30 août 2007 avait d'ailleurs été consacrée au concept d'aménagement des espaces publics du Vieux-Carouge et à l'aménagement de la rue Jacques-Dalphin, tels qu'établis par AR-TER et l'Atelier Traces. Les mandataires y présentèrent leurs premiers projets, y compris un avant-projet concernant la rue Jacques-

Dalphin. Il consistait à créer une zone de rencontre (20 km/h) de type «façade à façade» donnant la priorité aux piétons, offrant le contre-sens cyclable et modérant le trafic automobile. Au vu des informations obtenues, la commission avait donné son feu vert au développement de ce concept et accepté le moratoire pour l'aménagement de la rue Jacques-Dalphin. Le 4 décembre 2007, la commission des travaux était informée de l'avancement des études menées. Un document, intitulé «Etude de valorisation des espaces publics du Vieux-Carouge, aménagement du secteur de la rue Jacques-Dalphin», lui avait été remis, avant d'être distribué à l'ensemble du Conseil municipal. Ce document établissait les bases d'un processus d'amélioration de l'espace public permettant de modifier les aménagements des rues en relation avec le chantier de la rue Jacques-Dalphin et ses espaces adjacents. Il s'agissait d'y créer une zone de rencontre et de concevoir des aménagements autorisant une évolution de l'usage de la rue, mais également d'opter pour une gamme unique de mobilier urbain ainsi qu'une signalétique spécifique qui renforcent l'identification et l'unité des lieux.

UN CHOIX CONFIRMÉ AU FIL DES SÉANCES

Lors de sa séance du 4 février 2008, la commission cantonale du Vieux-Carouge avait salué le travail présenté et préavisé favorablement les études (concept général et projet d'aménagement de la rue Jacques-Dalphin) qui permettaient la mise en valeur des bâtiments du Vieux-Carouge. Dès lors, les choses s'étaient accélérées. Le 25 septembre 2008, la demande de crédit

de 5,5 millions destiné à l'aménagement du secteur Jacques-Dalphin et à la construction des collecteurs, incluant le concept d'aménagement du Vieux-Carouge et l'aménagement des rues Jacques-Dalphin et Débridée, avait été examinée par la commission des travaux et celle de l'urbanisme. Préavisée favorablement, elle avait été acceptée, le 18 octobre 2008, par le Conseil municipal par 27 oui, 1 non et 1 abstention. Le 11 décembre 2008, le Conseil municipal avait accepté, à l'unanimité moins 1 abstention, le contre-projet du Conseil administratif à l'initiative «Pour un espace piétonnier dans le Vieux-Carouge», après l'avoir amendé (réalisation d'une étude de faisabilité et de réalisation de parkings proches du secteur visé par l'initiative, afin que les 80 places de stationnement, supprimées dans le cadre de la création de la zone piétonne, soient reportées dans un secteur proche du centre). Le 25 juin 2009, le Conseil municipal avait accepté un crédit d'étude de 190 000 francs destiné à la réalisation d'un mandat d'études parallèles portant sur l'aménagement du Vieux-Carouge, dans la continuité des travaux entrepris à Jacques-Dalphin. Les aménagements, aujourd'hui réalisés et qui seront présentés, dans le courant de l'automne, à la population, afin qu'elle puisse mieux les comprendre et les utiliser, s'inscrivent dans un processus évolutif qui s'étendra à terme à l'ensemble du Vieux-Carouge. ■

Frédéric Montanya

discours du 1^{er} août

Madame la Conseillère administrative,
Monsieur le Conseiller administratif,
Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Chaque année, le 1^{er} Août, nous commémorons ensemble, autour d'un feu symbolique, l'alliance politique et spirituelle contractée sur la plaine du Grütli par nos ancêtres des cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald.

Chaque année, à l'occasion de cet anniversaire, nous songeons à la fois à resserrer les rangs et à prendre un nouvel élan.

Au-delà des différences culturelles, politiques, économiques et sociales qui

caractérisent notre pays, il est bon que nous nous retrouvions, au moins une fois l'an, autour de ces flammes et de ces chants, pour célébrer sereinement l'indépendance, la liberté et la démocratie, ces idéaux qui ont forgé notre Etat au cours des siècles.

Aujourd'hui, nous fêtons le 719^e anniversaire de la fondation de la Confédération.

Ce qui était vrai il y a 719 ans l'est encore plus aujourd'hui : la Suisse existe, elle est elle-même, forte et souveraine, dans la mesure où elle est ouverte intellectuellement, économiquement, politiquement et humainement.

Nous affrontons aujourd'hui une révolution technologique sans précédent qui nous impose des bouleversements substantiels. Pour maintenir notre prospérité, nous sommes plus que jamais tributaires de la recherche et de l'innovation.

L'Etat et les acteurs économiques doivent ainsi prendre les mesures nécessaires pour faciliter le développement en général. Ils doivent également tout mettre en œuvre pour limiter au maximum les risques d'atteinte à l'environnement inhérents au développement industriel.

Le respect de notre environnement doit être aujourd'hui notre ligne de conduite, il doit être le filtre à travers lequel passeront l'ensemble de nos futurs projets, nous le devons aux prochaines générations !

Notre avenir sera à la mesure de notre capacité d'ouverture. Je le dis à ceux parmi nous qui s'imaginent que la Suisse pourrait se maintenir en se recroquevillant sur elle-même. Là n'est pas la Suisse de demain !

Notre présidente, madame Doris Leuthard, a donné dernièrement son accord pour qu'un groupe d'experts

planche sur l'avenir des bilatérales – quelle forme devra prendre la coopération entre l'Union européenne et la Suisse ?

Eh bien, mesdames et messieurs, l'Europe du XXI^e siècle – nous y sommes – elle doit se construire sur des valeurs culturelles profondes. Des valeurs communes à l'Europe tout entière, l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est.

Nous devons poursuivre notre participation aux discussions sur l'avenir de cette future grande Europe. Nous ne devons pas procéder à la politique du siège vide. C'est une question d'état d'esprit, au-delà des structures politico-économiques et des institutions dont nous faisons partie ou dont nous ne faisons pas partie, mais attention, mesdames et messieurs, ce défi européen – si exaltant soit-il – ne doit pas nous détourner du monde, du tiers monde tout particulièrement, là où règnent encore malheureusement la misère et la famine.

Dans le monde, ces dernières années, le camp de la liberté a progressé. Cependant, ce bon combat est loin d'être achevé, le vent de la liberté n'est pas encore passé dans de vastes régions du globe et, en certains lieux où il était passé, malheureusement, c'est le retour de manivelle, l'échec de la liberté.

Nous, Suisses, devons maintenir intactes notre clairvoyance et notre détermination à défendre, bec et ongles, la liberté, celle du pays et celle de l'individu. Soyons ses

premiers porte-parole pour qu'elle progresse dans le monde et, avec elle, les droits de l'homme et la paix.

J'ai parlé d'ouverture, de solidarité, de liberté. Ce ne sont pas là des valeurs du passé, ce sont des valeurs actuelles. A nous d'en faire les valeurs de l'avenir, au travers des transformations profondes et accélérées

toutes les générations.

Nous devons faire preuve de plus d'audace, d'ambition positive, nous devons, tous ensemble, soutenir des projets futuristes d'envergure pour remettre aux générations futures des conditions de vie alliant toutes les valeurs fondamentales que j'évoquais, il y a un instant.



Marc Nobs, maire de Carouge

rées que nous vivons. Ces transformations nous imposent de nouveaux rythmes de pensée, de nouvelles considérations, par lesquels nous devrions mieux maîtriser les conditions du monde de demain, par exemple, mieux arbitrer le match souvent mal joué de l'économie et de l'écologie.

Temps exaltants, temps exigeants. Engagement, imagination, forces créatrices sont ce que je souhaite à

A toutes et tous, au nom des autorités carougeoises, je vous souhaite un très bon 1^{er} Août, une bonne reprise de leurs activités à ceux qui terminent leurs vacances et de bonnes vacances à ceux qui vont partir.

Vive Carouge !

Vive Genève !

Vive la Confédération helvétique ! ■

Marc Nobs, maire de Carouge

parcours d'accueil

Vous venez d'arriver à Carouge ? Découvrez votre nouvelle ville et faites connaissance autour d'un verre de l'amitié !

Afin de permettre aux nouveaux arrivants de découvrir et de s'approprier leur nouveau lieu de vie, la Ville de Carouge et la commission de l'intégration rééditent les parcours d'accueil!

Guidés par des volontaires amoureux de la Ville de Carouge, les nouveaux habitants auront ainsi la possibilité de découvrir gratuitement et sans inscription préalable, les bâtiments publics, les commerces, les rues et les parcs de leur nouvelle cité.

La visite d'environ une heure trente est suivie d'un apéritif convivial à la Maison de Quartier de Carouge. ■



INFORMATIONS PRATIQUES

Rendez-vous samedi 2 octobre, à 10 h, dans le hall de la Mairie de Carouge, place du Marché 14.

Les associations qui désirent venir se présenter, lors de l'apéritif, sont invitées à s'annoncer préalablement, soit par courriel à parcoursaccueil.carouge@gmail.com, soit par téléphone au 022 300 06 39.

les nouveaux tarifs

de la piscine des Pervenches

La piscine de la Fontenette fermera ses portes le dimanche 12 septembre. Place alors à la piscine des Pervenches, dont les tarifs sont toujours aussi avantageux!

ENTRÉE INDIVIDUELLE

	Entrée simple	10 entrées	Abo. 8 mois	Abo. annuel
Adulte	5.-	40.-	90.-	170.-
Réduit	3.-	24.-	60.-	100.-
Enfant	2.-	15.-	20.-	30.-

ABONNEMENT FAMILLE

	Abo. famille hiver	Abo. famille annuel
Adulte	90.-	170.-
1 ^{er} enfant	20.-	30.-
2 ^e enfant	10.-	10.-
3 ^e enfant	Gratuit	Gratuit

Tout enfant de moins de 10 ans doit obligatoirement être accompagné d'un adulte.

→ RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS RELATIVES
AUX PISCINES DE CAROUGE
SUR WWW.CAROUGE.CH

cours de français

L'Université ouvrière de Genève (UOG) et le Centre Camarada vous proposent une grande variété de cours de français. Découvrez leur offre!

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Pour la troisième année consécutive, un cours de français intégration est organisé à Carouge par l'UOG, en partenariat avec le Service des affaires sociales. Ce cours est destiné à des personnes non francophones, mais comprenant relativement bien le français.

A travers l'apprentissage du français oral et écrit, les participants ont l'occasion de découvrir le fonctionnement de la commune, de participer à la vie culturelle et sociale de Carouge et de lier des contacts avec d'autres habitants. Le cours a lieu une fois par semaine, le mardi de 18h à 20h, durant toute l'année scolaire.



Les étudiants du cours UOG 2009 - 2010. De gauche à droite : Pablo, Hatun, Romain (professeur), Luisa, Miguel, Marie-José, Souad, Monia

CAMARADA

De septembre 2010 à juin 2011, Camarada, centre dont le but est l'accueil et la formation de femmes migrantes et de leurs enfants en âge préscolaire, propose aux personnes, hommes et femmes, non francophones résidant sur la commune de Carouge des cours de français du soir. Ces cours ont lieu les mercredis et samedis pour les niveaux débutant et faux-débutant et les mardis et jeudis pour les niveaux élémentaire et intermédiaire.

Ces cours sont donnés grâce au

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Rue de la Débridée 3, 1227 Carouge,
022 733 50 60
Informations et tests : lundis 6 et
13 septembre, de 18 h à 20 h, dans les
locaux du Service des affaires sociales.
Taxe d'inscription : 100 francs pour
l'ensemble des cours.

soutien de la Commune de Carouge,
de la Ville de Genève et de la
Fondation pour les réfugiés. ■

CENTRE CAMARADA

Avenue Vibert 13, 1227 Carouge,
022 301 52 94
Inscriptions : 13, 14, et 15 septembre,
de 18 h à 19 h 30
N'oubliez pas de prendre avec vous une
pièce d'identité, votre carte AVS
(ou celle du mari) ainsi que 30 francs !

→ RETROUVEZ LES PORTRAITS DES
ÉTUDIANTS DES COURS DE L'UOG
SUR WWW.CAROUGE.CH

projets emploi jeunes

Après trois ans d'existence, Projets Emploi Jeunes (PEJ) souhaite remercier les nombreuses entreprises qui se sont impliquées dans cette aventure.

Cette année, Projets Emploi Jeunes a eu le plaisir de voir la première volée de jeunes Carougeois, qui ont fréquenté la structure, obtenir leur CFC ou leur maturité profession-

nelle. Le Conseil administratif les félicite pour les efforts soutenus qu'ils ont fournis et remercie les entreprises qui ont pris le temps de leur transmettre leurs connais-

sances et leur savoir-faire, sans oublier toutes celles qui collaborent avec Projets Emploi Jeunes depuis l'ouverture de ce service, en octobre 2006. ■

PARTENAIRES

Accueil familial Les Poussins
André Chevalley S.A.
Antonioni Jean-Mario et C^{ie}
Balestrafic S.A.
Boutique Prunelle
Cafétéria du Collège de Staël
Carrosserie du Nouveau Stade
Carrosserie du Rondeau
Centre de loisirs / Maison de Quartier de Carouge (FAS'e)
Chocolats Rohr S.A.
Cintr S.à.r.l.
Coiffure New Head
Difuzoo S.A.
Du Pareil au Même Suisse S.A.
EMS et Crèche La Provvidenza
EMS Résidence Les Pervenches
EVE de la Fontenette Les Moussaillons
EVE Tambourine
EVE Pinchat
EVE Val d'Arve Les Moussaillons
Fédération cantonale genevoise d'aviculture
Fondation HLM Carouge
Fondation Trajets
GP Studio S.A.
Jardin d'enfants Cabriole Montessori
La Poste
Maître Brönnimann S.à.r.l.
Pelosi S.A.
Pharmacie Saint-Victor S.A.
PharmaciePlus du Rondeau S.A.

Raiffeisen
Savoy S.A.
Sedelec S.A.
Sipac S.A.
Teo Jakob Tagliabue S.A.
The Works - S.Abbt
Von Ballmoos - combustible
Caragnano & C^{ie} S.A.
Gazzella
GIAP
GLPH S.A. Hôtel-Restaurant Ramada
Encore
Société coopérative Migros Genève
Senalada L.Zotti
Théâtre de Carouge
Association Caddie Service
DDH Diffusion S.à.r.l. Cash Converters
Garden Centre Schilliger S.A.
ArenaCatering S.A.
Atelier Jeca
Beau-color G.Costantino
Euromaster (Suisse) S.A.
EVE Allobroges
Futur création
Jardin d'enfants Le Cheval à Bascule
Maison de Quartier des Acacias
Processus Immobilier S.A.
Réalise Association
D^r. Holz-Bouillaguet, médecin dentiste
Aigues-Vertes Fondation
Pépinières Bocard S.A.
Société genevoise pour la protection des animaux

EVE Bout-du-Monde
Ecole de culture générale Jean-Piaget
Mairie de Chêne-Bougeries
Mairie de Collonge-Bellerive
Spinelli R. S.A.
Association en faveur de l'Ecole Rudolf Steiner
Akka Films S.à.r.l.
Arts Fusion S.A.
Artscenique S.à.r.l.
Association Atouterre
Association du jardin d'enfants, garderie Les Papillons
Association Ecocycle
Association Genève-roule
Auto-moto école du Léman
Berchten S.A.
Boulangerie de la Cluse - Weyland
Boulangerie Gremion
Cabinet vétérinaire des Sources
Café-Restaurant Bigoudi 13
Camarada – Centre d'accueil et de formation
Camion-école ABT
Clair-Bois / Minoteriers
Coiffure de la Cité
Créations florales
Crèche de Champel
D.S.R. - restaurants de collectivités
Deville Sanitaire S.A.
D^r Duriaux, médecin dentiste
Environnement-Info/Etat de Genève
EVE des Asters

GaleniCare S.A. pharmacie Amavita
 Malbuisson
 Gatto S.A.
 GGC Tête-à-Tête S.à.r.l.
 Haute Ecole de Travail Social-ies
 Hotelis S.A.
 Jardin d'enfants Arlequin
 La Petite Maison de Frontenex
 Laboratoire dentaire Olivier Beguelin
 Laundrenet S.à.r.l.
 Ludothèque des Eaux-Vives
 Maison de Quartier des Eaux-Vives
 Mauro Cavadini
 Mega-Markes S.à.r.l. Boutique
 Chachou-Girl
 Mobilité S.à.r.l.
 Naef & C^{ie} S.A.
 Osmose Finances S.à.r.l.
 Parfumerie Douglas A.G.
 Pharmacie de l'Université
 Pharmacie Floréal
 Pharmacie Saint-Léger
 Pimkie Xanaka M.D.S
 Ris et Chabloz Architectes S.A.
 Rolex
 Rutschi Genève S.A.
 Télévision suisse romande

Université ouvrière de Genève (UOG)
 Startpeople
 Ville de Genève
 Les SIG
 FOJ les Foyers de Gilly – Les Chouettes
 Garderie de l'Etoile
 Brasserie Europraille S.à.r.l.
 Terrain d'Aventure Lancy-Voirets
 Transports publics genevois
 Archideco Schaefer S.à.r.l.
 Ateliers du Lignon
 Lignon Coiffure
 Athleticum Sportmarkets AG
 Chopard S.A.
 Commune de Meyrin – Centre de voirie et
 horticole
 Cycle d'orientation (CO) Collège de la
 Golette
 Rossé Installations et Etudes sanitaires
 Tricot Tech S.à.r.l. Atelier BL Prêt-à-
 porter, couture
 Association du jardin d'enfants Le Bocage
 Crèche des Evaux - SMP
 Crèche-garderie Rondin Picotin
 Manège d'Onex S.à.r.l.
 Big Sanitaires S.à.r.l.
 Givaudan Suisse S.A.

Fondation SGIPA Foyer Pré-du-Camp
 Georges Constantin S.A.
 Jardin d'Aventures de Plan-les Ouates
 Jean Piasio S.A.
 Coop
 Novae Restauration S.A.
 Serbeco S.A.
 Stern Créations - Branch of Richmond
 International S.A.
 A.C.S.D.S. – Serrurerie Da Silva
 CGC Dalkia
 Drozophile
 FNAC (Suisse) S.A.
 Vaudaux S.A.
 Vernier Sur Rock
 E. Fleury et M. Hollenstein S.A.
 Crèche la Cigogne
 EMS Maison de Vessy
 Association Le Don du Livre
 Jardin d'enfants Le Pitchoun
 Jardin d'enfants Gan Yeladin
 ONG Hope
 Pharmacie de Veyrier
 EMS Résidence Les Châtaigniers
 Mairie de Veyrier

la ville de carouge se dote de **défibrillateurs**

La sécurité et la prévention toujours au cœur
 des préoccupations de la Ville de Carouge.

des employés de la commune ont
 en outre reçu une formation spé-
 cifique. La police municipale, les
 sapeurs pompiers, les samaritains
 ainsi que les sauveteurs auxiliaires
 en ont également reçu un. ■



Dans le cadre de sa politique de
 sécurité et de prévention, la Ville
 de Carouge a fait installer 19
 défibrillateurs dans ses princi-
 paux bâtiments communaux. En
 cas d'arrêt cardiovasculaire, la
 machine permet de délivrer un choc
 électrique et de, peut-être, sauver
 une vie. Afin de s'assurer d'un
 usage optimal de ces appareils,

**N'oubliez pas cependant que
 le premier réflexe à avoir est
 d'appeler les urgences au 144!
 Vous serez alors guidés sur les
 premiers gestes à accomplir.**

Carouge comme lieu de réflexion pour les étudiants de l'hepia

Le territoire de la Ville de Carouge entre dans une période de transformations liée à de grands projets cantonaux. La Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia) s'est intéressée au développement du périmètre nommé «Carouge-Est» et l'a choisi pour la diversité des thèmes qu'il offrait aux diplômants du bachelor en architecture.



Projet de Christophe Aebi

Comptant quatre départements dont celui de construction et environnement, avec ses trois filières d'architecture, d'architecture du paysage et de génie civil, l'hepia a pour mission de former de futurs professionnels aptes à répondre à des besoins réels. Ainsi, l'opportunité offerte par la Ville de Carouge répond à cette ambition. Le fructueux partenariat tissé a permis à ces futurs architectes de



Projet de Guillaume Hernach

réfléchir sur des problématiques concrètes et, à la Ville de Carouge, de disposer d'un catalogue de propositions lui permettant d'affiner les travaux en projet.

Deux travaux réalisés par des étudiants de l'hepia seront récompensés par la Ville Carouge en novembre 2010, lors de la remise des diplômes. Il s'agit du projet de petit édifice à activités mixtes

(logements et commerces), de Christophe Aebi, et du projet de crèche, de Guillaume Hernach. ■

energyday10

Une journée où économiser rime avec plaisir!

Le 30 octobre 2010, jour du 5^e energyday, les partenaires de l'energyday10, sous le couvert de SuisseEnergie et de l'agence-énergie-appareils électriques eae présenteront les dernières évolutions techniques et montreront aux consommatrices et aux consommateurs comment utiliser avantageusement des produits et des appareils économes en énergie. Cette année, avec la machine à café, le défi sera serré, et la Ville de Carouge vous encourage à suivre leurs recommandations!

ON A TOUT À GAGNER À ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE

On recense environ trois millions de machines à café dans les ménages et les bureaux suisses. Chaque année, ces appareils consomment 300 millions de kilowattheures, autant que la ville

de Bienne! En achetant une machine à café énergétiquement efficace et en l'éteignant après utilisation, on peut réduire ce chiffre considérablement. Savourer un bon café, tout en économisant de l'électricité et de l'argent, c'est possible avec des machines à café

modernes, efficaces en énergie. Selon les habitudes d'utilisation, elles permettent d'économiser jusqu'à 50 % d'électricité par rapport à une machine inefficace. Soit jusqu'à 200 francs d'économie sur cinq ans d'utilisation.

DU CAFÉ AVEC ÉTIQUETTE UNIQUEMENT

La Suisse est le premier pays à avoir introduit l'«étiquette Energie» sur les machines à café, dont la mise en place est laissée à la libre appréciation du fabricant. L'étiquette Energie pour les machines à café indique si un appareil fait partie de ceux efficaces ou non. Les appareils de la classe d'efficacité énergétique A sont ceux qui consomment le moins de courant. L'étiquette annonce également la consommation annuelle d'électricité. ■

Sur www.energyday.ch, vous apprendrez tout ce qu'il faut savoir sur l'efficacité énergétique et l'étiquette Energie et, à partir du 21 septembre, vous trouverez, à l'aide d'une fonction de recherche simple, les actions prévues dans votre localité ou près de chez vous.

Vers le 30 octobre 2010, prêtez attention aux offres spéciales qui seront proposées sur les appareils, chez les grossistes, dans les magasins et les enseignes spécialisés, et aux conseils proposés dans les centres commerciaux, les espaces publics ou les communes!

GAGNEZ GRÂCE À L'ENERGYDAYBINGO NATIONAL!

SuisseEnergie et l'agence-énergie-appareils électriques eae soutiennent les actions de leurs partenaires par une vaste campagne dans la presse écrite, les médias électroniques, les réseaux sociaux et les blogs sur le thème de l'énergie et de l'environnement.

Du 1^{er} au 30 octobre, www.energyday.ch fera gagner tous les jours une machine à café de grande marque, très économe en énergie, de la classe d'efficacité énergétique A.

L'energyday est un projet de l'eae sous le couvert de SuisseEnergie et de ses partenaires, dont des fabricants, grossistes, commerçants spécialisés, entreprises électriques, cités de l'énergie, organisations et associations.

 energyday10

 Carouge
european energy award  Cité de l'énergie

samedi de la mobilité

25 septembre 2010

Dans le cadre du Samedi de la mobilité, Carouge organise sa première bourse aux vélos ! Place au moyen de transport le plus économique et le plus rapide sur des petites distances !

Au pied de la Fontaine des Tours, vous pourrez vendre ou acheter votre vélo d'occasion lors de la première bourse aux vélos carougeoise, organisée par Pro Vélo. Profitez de cette occasion unique.

Des mécaniciens de Genèvevroule et Péclot 13 seront sur place pour faire un contrôle technique gratuit ou des petites réparations sur votre deux-roues.

Et, pour clôturer cette journée que nous espérons magnifique, la troupe Ziganime proposera gratuitement, de 15h à 16h, un spectacle délirant d'acrobatie, avec des vélos plus originaux les uns que les autres, qui enchantera petits et grands (annulé en cas de pluie).

Venez nombreux! ■



découvrez nature et cours d'eau à vélo!

L'Association ecocycle, avec le soutien de la Ville de Carouge, a le plaisir de vous inviter à deux magnifiques balades guidées.

Départ à 14h sur le parvis de l'église Sainte-Croix (place du Marché).

Durée: environ trois heures.

Prévoyez un petit pique-nique. Les vélos devront être en bon état de marche.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2010

Balade nature «improvisée»

Inscription obligatoire auprès de g.haeny@carouge.ch ou 022 307 89 12 jusqu'au mercredi 15 septembre.

SAMEDI 2 OCTOBRE 2010

A la découverte des cours d'eau et des nants de la région

Inscription obligatoire auprès de contact@ecocycle.ch jusqu'au vendredi 1^{er} octobre.

Annulation en cas de pluie. ■

carougeroule, *c'est aussi une entreprise de réinsertion*

Carougeroule, qui fait partie du réseau Genèvevroule, n'est pas seulement une association qui prête et loue des vélos et des vélos à assistance électrique (VAE). C'est aussi une entreprise sociale qui propose un programme de réinsertion facilitant l'intégration de requérants d'asile et de chômeurs.



Aujourd'hui, plus de 120 collaboratrices et collaborateurs participent à des activités de réinsertion ou à des programmes d'emploi temporaire au sein de Genèvevroule. Ils peuvent ainsi contribuer au développement des prestations de l'association, renforcer leurs compétences et en acquérir de nouvelles. Une quinzaine d'entre eux sont affectés au site de Carougeroule. Les objectifs sont l'insertion autant sociale que professionnelle.

FAVORISER LA SOCIABILITÉ ET L'ESPRIT DE COLLABORATION

L'association veille, en premier lieu, à entretenir un climat de travail

propice au développement de bonnes relations humaines et à la sociabilité. Effectivement, la grande diversité des origines des collaborateurs donne lieu à de multiples contacts et à des échanges interculturels. Par exemple, les requérants d'asile non francophones peuvent améliorer leurs connaissances du français en ayant quotidiennement des conversations avec leurs collègues francophones et avec les clients. En retour, plusieurs requérants d'asile férus d'informatique accompagnent d'autres collaborateurs dans l'apprentissage de cette matière.

PRIVILÉGIER LA FORMATION ET L'ENCADREMENT

Les collaborateurs se voient offrir diverses formations et bénéficient de conseils individualisés. Ils participent à des ateliers de rédaction de CV, de lettres de motivation et d'exploration des offres d'emploi sur des sites internet dédiés. Ce suivi personnalisé inclut des entretiens approfondis avec bilan de carrière et évaluation des compétences. En partie grâce à ces mesures et malgré un marché de l'emploi relativement hermétique, environ 15 % du personnel en réinsertion a pu trouver une place de travail rémunérée ou commencer une formation de reconversion en 2009.

Le contrat d'entraide et de solidarité qui lie Genèvevroule et ses collaborateurs contribue au succès

de ses activités de promotion de la mobilité douce et, grâce à l'apport de tous, l'association peut concilier des prestations de qualité avec sa mission de réinsertion socioprofessionnelle. ■



CAROUGEROULE

Fontaine des Tours

Du 26 avril au 24 octobre 2010

Ouvert tous les jours, de 9 h à 19 h

www.geneveroule.ch

Le personnel de Genèvevroule est actuellement composé de :

23 salariés (dont 17 en emplois de solidarité), 2 apprentis,
3 civilistes, 74 requérants d'asile (permis N, F, B), 19 personnes à l'assistance (RMCAS, CASI),
2 chômeurs (PPE, ETFI, PCEF),
2 travailleurs d'intérêt général (TIG), 3 stagiaires bénévoles.

tournoi des élus

Les élus genevois réunis autour du football

Le 20 juin dernier, huit équipes de magistrats communaux et cantonaux ont disputé leur traditionnelle compétition amicale au Stade de Genève. L'équipe de Plan-les-Ouates a remporté le challenge par 1-0 en finale contre celle du Grand Conseil, victorieuse en 2009.

Bien que l'équipe carougeoise n'ait pas remporté le titre, notre forma-

tion communale a tout de même gagné son match contre le vainqueur du tournoi, à l'image de la Nati, victorieuse de l'Espagne lors de la dernière Coupe du monde en Afrique du Sud.

Un grand bravo aux élues et aux élus de la Ville de Carouge ! ■



De gauche à droite et de haut en bas : Stéphane Barthassat, Sonja Molinari, Marc Nobs, Patrick Monney, Stéphanie Lammar, Michael Paparou, Jean-Pierre Aebi

les brèves



Info chantier

La modification de la rue Montfalcon débouchant sur le giratoire de la Débridée a été faite afin d'améliorer la sécurité routière. La Ville de Carouge a également entrepris toutes les démarches pour que soient installés des ralentisseurs provisoires devant les écoles de Carouge.

Jeûne genevois

La Voirie vous informe qu'aucune levée de déchets ne se fera le jeudi 9 septembre, jour du Jeûne genevois. La déchetterie sera également fermée à cette occasion. Merci de votre compréhension !

Chéquier culture 2010

Afin de favoriser la culture pour tous, la Ville de Carouge est à nouveau partenaire du chéquier culture. Pour les ayants droit, n'oubliez pas d'aller le chercher à la mairie, place du Marché 14. Pour plus d'information, appelez le 022 307 89 81



→ DÉTACHEZ LA PAGE
CENTRALE ET
CONSERVEZ LE POSTER
DE LA FÊTE NATIONALE
DU 1^{er} AOÛT!

fête de la musique







carduge!



fête des écoles



Conseil municipal du 11 mai 2010

LES PARTIS ÉVOQUENT LES COMPTES 2009 ET LE BUDGET 2011

LES LIBÉRAUX

«Lors de l'élaboration du budget 2009, présentant un important bonus à venir qui s'est vérifié avec un excédent de 21 millions pour les comptes 2009, nous nous sommes vus, avec nos partenaires de l'Entente et de l'UDC, refuser une baisse de la fiscalité. Les comptes 2009 nous ayant donné raison, nous demanderons de nouveau une baisse de la fiscalité (taxe professionnelle et centime additionnel) et une limitation des dépenses de fonctionnement en 2011.»

LE PARTI SOCIALISTE

«S'il convient de saluer l'excellence des résultats des comptes 2009, il est également nécessaire de s'interroger sur la différence (+17,5 %) constatée entre les prévisions de revenus retenues pour l'établissement du budget 2009 et l'excédent résultant des comptes. Cet excédent substantiel ne doit pas faire oublier que, même si le plan d'investissements 2008-2015 ne fait pas formellement partie des comptes, nous constatons un retard significatif sur l'engagement de presque tous les objets prévus pour 2009.»

LE PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

«Le résultat extraordinaire des comptes 2009, après ceux de 2007 et 2008, conduit le PDC à demander une fois de plus au Conseil administratif d'utiliser cet excédent

pour aider les familles en inscrivant, dans le prochain budget, une somme de 200 francs par enfant destinée à financer une activité sportive ou culturelle. Cet excédent ne doit pas nous empêcher de limiter les charges liées au personnel (+ 5 millions en quatre ans), tout en baissant la taxe professionnelle et le centime additionnel.»

LES VERTS

«Les résultats 2009 démontrent la bonne situation de Carouge dont les comptes sont sains et les charges maîtrisées, même si la différence entre estimations et recettes réelles laisse songeurs. Par ailleurs, vu les difficultés rencontrées en 2009 par les PME et l'absence d'un accroissement significatif de leur nombre, l'augmentation de la taxe professionnelle est liée à l'arrivée de quelques très grandes entreprises. Diminuer la taxe professionnelle reviendrait à substantiellement avantager ces dernières et non les PME. Il serait plus indiqué que Carouge, qui en a les moyens, mette en place une véritable politique anticyclique d'investissements.»

LE PARTI RADICAL

«Les prévisions pessimistes de l'Alternative lors des budgets 2009 et 2010 n'ont, à ce jour, pas été confirmées. Au contraire, nos recettes ont augmenté de 17 % en 2009 et notre excédent de recettes s'élève à environ 50 millions sur les trois derniers exercices. Nous

devons donc débattre sans tabou de notre fiscalité. Pourquoi ne pas faire bénéficier l'ensemble de nos contribuables d'une baisse d'impôts et envisager une réduction progressive de la taxe professionnelle dans le cadre de son éventuelle suppression ?»

À GAUCHE TOUTE !

«Ces comptes montrent, à l'évidence, que notre commune a une gestion efficace et raisonnable de ses deniers, même si, en partie en raison d'un manque d'effectifs au Service des constructions, les investissements prévus sont de loin pas tous réalisés. Si nous nous réjouissons de la forte capacité financière de notre commune qui lui permettra de faire face aux besoins de la population dans le futur, nous regrettons qu'un nombre croissant de tâches de voirie soient sous-traitées à un coût au moins équivalent à celui du personnel communal à des entreprises externes.»

L'UDC

Tout en se déclarant ravie des résultats 2009, l'UDC a souligné que «les frais de personnel sont toujours plus élevés, notamment pour le personnel intérimaire. Il faudrait donc plutôt privilégier le personnel à contrat fixe, finalement moins coûteux. Nous pensons là à l'engagement de nouveaux agents de la Police municipale qui pourraient patrouiller pendant la nuit.» ■

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

Après avoir approuvé à l'unanimité les comptes 2009, le Conseil municipal a accepté, également à l'unanimité, la proposition du Conseil administratif relative à un crédit d'étude complémentaire de 50 000 francs destiné à la réalisation d'un «plan guide» et d'une charte d'aménagement des quartiers est de Carouge, situés entre la Moraine de Pinchat, l'Arve, le Vieux-Carouge et la rue de la Fontenette. Il est à noter que cette délibération, amendée par 16 oui et 12 abstentions, précise que le Conseil adminis-

tratif doit «soumettre la charte d'aménagement et le «plan guide» à l'approbation formelle du Conseil municipal».

Les conseillers municipaux ont aussi accepté, à l'unanimité, la proposition du Conseil administratif relative à un crédit complémentaire de 22 000 francs destiné, d'une part, à établir un inventaire des places de stationnement motos et vélos et, d'autre part, à étendre l'enquête sur les parkings et places de stationnement sur la zone de Pinchat. Cette délibération a également été amendée, l'extension de l'étude aux places de parking

en sous-sol ayant été acceptée à l'unanimité.

La conseillère administrative Jeannine de Haller a informé les conseillers municipaux que, en raison de l'importante fréquentation (140 enfants chaque jour) du restaurant scolaire de la Tambourine, le Conseil administratif a décidé, après étude et en collaboration avec Novae restauration, de faire manger une trentaine d'enfants de 5^e et 6^e primaire à la Maison de Quartier de Carouge, sur le modèle de ce qui a été fait à la buvette d'Etoile-Carouge pour le restaurant scolaire du Val d'Arve. □

Conseil municipal du 27 mai 2010

CLUB PUGILISTIQUE, ÉCOLE DE MUSIQUE, PHOTO ET POTERIE FONT CAUSE COMMUNE

Lors de cette séance, le Conseil municipal a longuement débattu de deux propositions du Conseil administratif intimement liées qui ont été finalement acceptées à l'unanimité. Il s'agit, d'une part, de la proposition relative à l'ouverture d'un crédit de construction de 1 775 000 francs destiné au réaménagement du sous-sol de l'école enfantine des Promenades, afin de permettre l'extension des activités du Club pugilistique de Carouge. Et, d'autre part, de celle concernant l'ouverture d'un crédit de construction de 570 000 francs portant sur l'aménagement des locaux pour l'école de la Musique municipale de Carouge au sous-sol du bâtiment du Rondeau, situé au boulevard des Promenades 28, ainsi que sur l'aménagement de locaux destinés à la Maison de

Quartier de Carouge dans les sous-sols de l'école de la Tambourine.

TROUVER UN ACCORD SATISFAISANT POUR TOUS

«Ces deux délibérations, déjà renvoyées en commission des travaux, sont profondément liées, puisqu'il s'agit, a expliqué, le conseiller administratif Marc Nobs, de faire une rocade de locaux qui seront mis à la disposition des utilisateurs de manière successive.» Pour mémoire, ces propositions sont une réponse à la motion du Conseil municipal visant à fournir de nouveaux locaux au Club pugilistique de Carouge ou de rechercher le moyen d'augmenter les surfaces dont il jouit actuellement. Après réflexion, il est apparu que, lorsque le Centre de loisirs a emménagé aux Grands-Hutins et est devenu une Maison de Quartier, un accord avait été passé avec les

utilisateurs de l'ancien Centre de loisirs, les autorisant à délocaliser une partie de leurs activités, soit le labo photo et l'atelier de poterie à la Tambourine, à proximité de la Maison de Quartier. Dès lors, il devenait possible d'offrir d'autres locaux au Club pugilistique.

DES TRAVAUX IMBRIQUÉS ET URGENTS

«Toutefois, entre-temps, a relevé Marc Nobs, nous avons déjà délocalisé dans les locaux prévus pour le labo photo et la poterie à la Tambourine l'école de la Musique municipale pour récupérer l'abri de protection civile qui se trouve sous la Salle des fêtes et dans lequel cette dernière donnait ses cours.» Les responsables de l'école de la Musique municipale ayant accepté la proposition du Conseil administratif de disposer du rez-de-chaussée inférieur de la maison du

Rondeau, l'extension du Club pugilistique devenait ainsi possible. Pour autant que les travaux nécessaires soient réalisés rapidement. Conscient de cette urgence, le Conseil municipal a fait preuve de célérité, et l'important chantier des sous-sols de l'école de la Tambourine a pu être mené à bien pendant les vacances scolaires estivales. ■

ÉLECTION DU BUREAU

Le Conseil municipal a, par ailleurs, réorganisé son bureau. La socialiste Stéphanie Lammar, élue par 26 voix sur 28, en est la nouvelle présidente, le libéral Claude Morex, élu par 25 voix sur 29, occupe les fonctions de vice-président et le Vert Pierre Maulini, élu par 27 voix sur

29, officie comme secrétaire. Le démocrate-chrétien Stéphane Barthassat (26 voix) est désormais vice-secrétaire du bureau où siègent également, en tant que membres, l'UDC René Gevisier (15 voix), le radical Jean-Jacques Gerster (27 voix) et l'élue d'À Gauche toute ! Henriette Stebler (23 voix). □

Conseil municipal du 24 juin 2010

LA RÉNOVATION DU THÉÂTRE DES AMIS FAIT L'UNANIMITÉ

Lors de cette séance, les conseillers municipaux ont passé beaucoup de temps à débattre de pétitions portant sur des sujets déjà âprement discutés, comme celle réclamant un débat public sur la pose de caméras de surveillance ou celle évoquant les aménagements de la nouvelle zone de rencontre de la rue Jacques-Dalphin et des rues adjacentes. A noter que deux délibérations ont été votées, sans renvoi en commission et à l'unanimité : la proposition relative à la rénovation du Théâtre des Amis et celle portant sur le crédit de construction destiné à la réalisation d'un Centre aéré à La Rippe, d'un montant de 4 655 000 francs.

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES

Etant donné la nécessité impérieuse de réaliser divers travaux pour adapter les locaux du Théâtre des Amis aux besoins des comédiens, de ses collaborateurs et du public «afin de rendre simple-

ment des conditions de travail et d'accueil confortables», le Conseil administratif a soumis au Conseil municipal une proposition relative à l'octroi d'une subvention extraordinaire de 100 000 francs destinée à couvrir le montant des frais de rénovation. Cette somme doit permettre, d'une part, «de construire un second sanitaire, d'aménager le foyer en y installant une zone bar et de séparer cette dernière des loges par des cloisons. Ainsi que, d'autre part, de réaliser des cloisons, afin de mieux isoler les bureaux de l'administration du théâtre et d'améliorer les installations de chauffage.» Un nouveau mobilier pour le foyer est également prévu et l'éclairage sera réaménagé.

LA VISITE DES LIEUX A ÉTÉ DÉCISIVE

Le crédit finançant ces travaux s'accompagne de l'augmentation de 200 000 francs de la subvention au Théâtre des Amis demandée en 2010 par le Conseil administratif. Pour mémoire, cette proposition

était un préalable nécessaire à la signature de la convention 2011-2014 souhaitant lier le Théâtre des Amis et la Ville de Carouge. Le lien avec la décision prise lors de cette séance : la commission des beaux-arts, à l'occasion d'une visite sur les lieux, avait été frappée par les difficiles conditions de travail du personnel et des comédiens et par l'urgence de prévoir ces travaux que le propriétaire privé des lieux ne désirait pas prendre à sa charge. Les comédiens et les employés du Théâtre de Carouge bénéficieront également des meilleurs traitements. Les conseillers municipaux ont donc voté, à l'unanimité et sans débats, le crédit demandé. Ils ont par ailleurs accepté, de la même manière, le crédit de construction d'un centre aéré à La Rippe d'un montant de 4 655 000 francs. ■

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS

Le Conseil municipal a renvoyé au Conseil administratif, par 15 oui, 12 non et 2 abstentions, la pétition demandant aux autorités carougeoises «d'organiser rapidement un débat public, avec tous les groupes politiques et en présence de la population, à propos de la pose de 12 caméras de surveillance à la rue Vautier et à la place du Marché». Il a également renvoyé en commission la pétition «Pour une vraie zone

de rencontre au cœur du Vieux-Carouge». Les pétitionnaires demandent que certains aménagements soient revus tant pour des motifs relevant du patrimoine et de l'environnement que pour des raisons liées à la sécurité, des enfants notamment.

Les conseillers municipaux ont, en outre, renvoyé à l'unanimité en commission la proposition du Conseil administratif relative au préavis communal concer-

nant l'aménagement du quartier Praille-Acacias-Vernets, selon le projet de loi du Grand Conseil modifiant les limites de zones sur le territoire des villes de Genève, Carouge et Lancy. Ils ont aussi renvoyé en commission des travaux la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction d'un montant de 23 millions destiné à la réalisation du demi-groupe scolaire de la Vigne-Rouge situé à Grange-Collomb. □



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les jeudis 16 septembre et 14 octobre 2010 à 18 h 30

Maison Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24,
2^e étage

Séances ouvertes au public

De la parole aux actes Les Radicaux.



LA SÉCURITÉ À CAROUGE, ON EN PARLE

Ils étaient plus de 120, de toute provenance, avec ou sans appartenance politique, à avoir répondu à l'appel des associations radicale et libérale de Carouge pour débattre du thème de la sécurité, au printemps 2010, à la Salle des fêtes. La richesse et la diversité des intervenants ont permis un débat nourri. Étaient présents les conseillers administratifs Nobs et Aebi, le conseiller national Hiltbold, les présidents des associations radicale et libérale Gerster et Berger, MM. Puhl, porte-parole de la police genevoise, Pagnon, chef de la police municipale, et Cassara, travailleur social hors murs.

L'objectif principal, selon les conseillers administratifs, est d'assurer un haut niveau de sécurité en préservant la tradition d'accueil et d'animation de la cité. Une répression ciblée bénéficiera de la réorganisation en cours de la police municipale. Les travailleurs sociaux seront en amont pour éviter les pertes de repères et les dérives sociales qui poussent parfois dans la marginalisation et la délinquance. Le projet d'installation de caméras de vidéosurveillance a aussi été évoqué. Le développement des quartiers et le rôle des autorités politiques ont également été à l'ordre du jour, afin de mettre à disposition les infrastructures culturelles, sportives et sociales nécessaires au maintien de la cohésion sociale.

Si notre cité n'est pas devenue un vrai «coupe-gorge», elle n'échappe pas non plus au développement de la petite délinquance. Et, si les agressions sont relativement rares, les attaques contre le patrimoine sont, quant à elles, en augmentation.

Avec l'organisation de cette soirée, le groupe radical a permis aux citoyens de partager leurs soucis et leurs craintes avec les autorités politiques, tout en leur donnant des éléments de réponse. Le vif succès rencontré a démontré que cette problématique mérite une attention particulière, sur laquelle les autorités politiques se penchent déjà. Mais beaucoup reste encore à faire...

UNE ANNÉE 2011 DÉCISIVE !

Les Verts carougeois souhaitent travailler au service de la population et ont fixé leurs priorités pour les années à venir. Elles sont claires : réduire le trafic de transit, créer plusieurs zones piétonnes et de rencontre, obtenir rapidement des résultats en matière de création de places de crèches, construire des logements à loyers raisonnables et développer les espaces verts dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV).

Ces priorités, régulièrement défendues par les élus Verts au sein du Conseil municipal, sont malheureusement très loin d'être partagées par l'actuelle majorité du Conseil administratif (CA).

Les Verts sont persuadés que, seul un renversement de cette majorité par l'élection d'un Vert au sein du CA permettra la mise en œuvre de ces priorités. Les Verts carougeois ont d'ores et déjà fait leur choix : ils présenteront Nicolas Walder pour briguer un poste au Conseil administratif en 2011.

Nicolas Walder a présidé le Conseil municipal de Carouge jusqu'en mai 2010.



Directeur de Genève-roule, institution favorisant la réinsertion socioprofessionnelle et engagée dans la promotion de la mobilité douce, il préside également le conseil de la Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées qui gère, entre autres, l'EMS des Pervenches.

Les Verts carougeois vont aussi prochainement finaliser leur liste pour les élections au Conseil municipal.

Dès lors, si ces priorités vous interpellent, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe sympathique et dynamique en prenant contact avec nous par courriel : info@verts-carouge.ch ou en nous écrivant : Les Verts carougeois, case postale 1033, 1227 Carouge.



AMÉNAGEMENTS URBAINS ...

Après une longue étude et le choix d'un projet avalisé par le Conseil municipal, la décision fut prise : redessiner le réseau urbain du centre historique de Carouge, non pas en réalisant une zone piétonne, mais une zone de rencontre, permettant à tous les usagers d'utiliser le réseau urbain en bonne harmonie.

Certes, la coordination des travaux ne fut pas un modèle du genre. Mais, finalement, avec l'arrivée des beaux jours, cette transformation prenant enfin forme, voilà que les esprits chagrins se déchaînent : les «y a qu'à», les «il fallait que» s'en donnent à cœur joie, des pétitions circulent même dans Carouge et les «blogueurs» encore écrivent n'importe quoi sur leurs sites.

Il est évident que la perception du Vieux-Carouge change, les places devant l'église et le temple ont un nouvel aspect, la suppression des trottoirs bouleverse nos habitudes, le nouveau mobilier urbain peut surprendre... mais, s'il vous plaît, attendez que tout soit terminé avant d'émettre vos avis, il faut le souligner, pas toujours cohérents : certains demandant même de redessiner les trottoirs, afin de retrouver la rue Jacques-Dalphin des années 1950 !

Peut-être bien que des corrections devront être apportées ici ou là. Mais laissons les spécialistes s'en charger. Un tel changement ne fera sans doute jamais l'unanimité : certains regretteront les trottoirs, d'autres les bornes qui bordaient les places devant les édifices religieux, d'autres encore ne trouveront pas le mobilier urbain à leur goût ou exigeront des rues pavées que d'autres ne veulent pas. Nous tenons à rappeler que l'expression «se réapproprier l'espace public» n'a, ici, aucun sens. En effet, nous sommes tous, tour à tour, automobilistes, cyclistes ou piétons et devons admettre et tolérer l'autre. Nous pensons qu'il est vain et dépassé de continuellement opposer voitures et piétons et nous rappelons que des suppressions de places de stationnement sont prévues, pour autant que l'équivalent en places souterraines soit réalisé.

Nous trouvons, pour notre part, que ce projet a une valeur indiscutable, qu'il met en valeur les rues du centre historique, rues que les urbanistes des ducs de Savoie ont voulu rectilignes et non pas sinueuses comme d'aucuns voudraient les voir. Cela aussi doit être pris en compte.

Aussi, laissons le temps au temps, apprenons à appréhender ce nouvel espace urbain et faisons confiance au conseiller administratif délégué et aux spécialistes. Nous ne sommes pas tous des urbanistes !



BILAN DE LÉGISLATURE : LE PDC TIENT SES ENGAGEMENTS

Lors des élections municipales de 2007, nous nous étions engagés, sur notre programme, à défendre au mieux les intérêts de la population carougeoise. Aujourd'hui, il est temps de tirer un bilan des différentes actions menées par le Parti démocrate-chrétien durant ces trois ans.

1^{er} engagement : lutter contre la mauvaise gestion financière de notre Conseil administratif.

Les démocrates-chrétiens se sont opposés au crédit supplémentaire pour la construction de Grange-Collomb et ont demandé la mise en place d'un système de contrôle des devis, internes ou externes à la Municipalité.

2^e engagement : intervenir contre l'angélisme de la gauche en matière de sécurité.

Les démocrates-chrétiens, soucieux du bien-être des personnes âgées et des commerçants qui sont les premières victimes, ont demandé la mise en place de caméras de vidéosurveillance dans les lieux sensibles de la commune.

3^e engagement : s'engager pour un développement urbanistique respectueux des personnes comme de l'environnement.

Les démocrates-chrétiens ont demandé qu'une commission ad hoc PAV (Praille-Acacias-Vernets) soit constituée, afin de participer à ce grand projet urbanistique qui va toucher notre commune. Ils ont également relancé le Conseil administratif sur le projet du Rondeau pour que ce dernier devienne prioritaire.

4^e engagement : veiller à un développement intelligent et écologique de la zone du Val-d'Arve.

Les démocrates-chrétiens ont exigé que le tracé du CEVA passant sur la commune de Carouge soit enterré. Ils ont proposé que les projets de réaménagement de la zone du Val-d'Arve fassent l'objet d'un concours urbanistique global.

5^e engagement : aider les familles.

Les démocrates-chrétiens ont demandé qu'une allocation familiale exceptionnelle soit versée aux enfants de la commune à la suite des bénéfices réalisés.

6^e engagement : entretenir un esprit constructif et harmonieux, garant d'avancées et non de blocages.

Les démocrates-chrétiens avaient l'espoir que tous les partis s'entendraient sur le budget. Las, nous sommes retombés dans les vieux schémas d'antagonisme entre les extrêmes de gauche et de droite.

Une fois de plus, le dialogue n'a pas été possible, malgré notre volonté de concilier les différents protagonistes.

Nous respectons nos engagements en soutenant les Carougeois, car *Les familles, c'est vous, c'est nous.*



LA TOUR PREND GARDE !

Cela devient urgent. Il faut sécuriser les Tours de Carouge !

La recrudescence des cambriolages, l'apparition de la prostitution et de trafics en tout genre, l'arrivée du «bottelón», les tags qui pourrissent les façades, les regroupements bruyants jusqu'à point d'heure, même la semaine, les incendies criminels !

Devons-nous encore tolérer longtemps toutes ces «cultures ethno-imposées», aussi insupportables qu'une vuvuzella coincée entre le marteau et la fau... l'enclume ?

On nous casse les pieds pour les cloches des vaches dans nos champs; bientôt, les oiseaux devront fermer leur bec et les chiens leur gueule !

Et que penser, oui, que penser de Carouge-Plage ? A l'origine, cette «fontaine» avait été placée là pour adoucir le paysage «bétonnesque» de l'époque.

Il faut restituer ce lieu aux habitants, pour qu'il ne devienne pas une annexe de la piscine. Rétablir un semblant de décence vestimentaire, afin de virer ces vilains panneaux de bois qui bouchent complètement l'environnement voulu et créé par les architectes de l'époque. Nous sommes dans un lieu d'habitation, et il doit le rester !

Il est évident que nous n'avons pas reçu de plaintes d'autres gens que des habitants des Tours, les autres sont ravis. Ce n'est pas sous leurs fenêtres.

Toutes ces nuisances nous enjoignent à agir, en installant enfin des caméras de surveillance contre l'avis général de la gauche, en éclairant les zones d'ombre et, depuis le temps que les habitants le demandent, des codes à l'entrée des immeubles.

Il est temps de combattre. Qui, comme dans le *Cé qu'è l'ainô* se moquer «dé canaille».

Il est temps de donner à notre police un signal fort et des moyens d'agir.

Il est temps de faire le grand ménage, avant qu'il ne nous en coûte.

Mais, pour cela, il est aussi impératif de mettre toutes nos forces de l'ordre à pied et de rouvrir le poste de police 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Comment voulez-vous être efficaces dans la lutte contre la petite délinquance, les actes de vandalisme et autres incivilités avec des patrouilles confortablement installées dans des véhicules climatisés ?

Il est temps d'ouvrir les yeux, de ne pas se voiler la face.

– Quand tu auras fini le dessin du mouton, fais- moi une rose !

René Guldimann, René Gevisier, conseillers municipaux



andré kasper *le quotidien lyrique : un choix de tableaux peints entre 1996 et 2010*

Exposition au Musée de Carouge du 1^{er} septembre au 31 octobre 2010 : une belle occasion de découvrir un artiste de la région.

L'exposition présente le travail récent du peintre carougeois André Kasper, né en 1963, qui a déjà derrière lui une carrière très riche. Il remporte



André Kasper, *Chemin d'Ombrie*

en 1992 le Prix de la Ville de Carouge du concours organisé par la Palette carougeoise et, en 1993, le Prix de peinture de l'Institut national genevois. Il est également l'auteur d'un roman *Lumière sur la Wye*, publié en 2006

pour lequel il obtient, la même année, le Prix de la Société genevoise des écrivains. La figure de Kasper est très originale dans le monde de l'art contemporain. Elle s'inscrit en effet dans un réalisme qui renoue avec une tradition ancienne et nous offre une lecture très personnelle et poétique du quotidien.

A l'occasion de cette exposition, le Musée de Carouge édite une monographie richement illustrée qui



André Kasper, *Le quignon de pain*

constitue le quinzième volume de la *Petite bibliothèque carougeoise*. Ce livre est disponible à l'accueil du musée dès le 1^{er} septembre. ■

Visites commentées publiques

Jeudi 23 septembre, à 18h30, et jeudi 7 octobre, à 18h30 (entrée libre). Visites commentées pour groupes sur demande.

Ateliers pour enfants

Mercredi 15 septembre et mercredi 6 octobre, de 10h à 11h30 (sur inscription préalable à l'accueil du musée, entrée libre).

MUSÉE DE CAROUGE

Place de Sardaigne 2
1227 Carouge
022 342 33 83
musee@carouge.ch
www.carouge.ch

Entrée libre
Mardi à dimanche : 14 h – 18 h
(lundi fermé)

école de la **musique municipale** de Carouge (MMC), les inscriptions sont ouvertes!

Dirigée par Jean-Marie Paraire, professeur au Conservatoire de musique de Genève, membre de l'OSR et de l'Orchestre national de Lyon, cette école existe depuis 1973, à l'initiative de Jean-Jacques

Mello. L'enseignement proposé est de qualité et ce, tant au niveau du solfège que sur le reste des instruments. Les professeurs sont tous issus de Hautes Ecoles de musique. La MMC est une formation d'har-

monie, rassemblant des cuivres, des bois et des percussions.

Elle connaît un nombre d'élèves qui se font un réel plaisir aujourd'hui encore de jouer toutes les musiques dans les rangs. C'est une super-ambiance à la carougeoise.

La MMC est soutenue par tous les Carougeois, mais aussi par ses autorités. Si votre enfant a envie de pratiquer de la musique, n'hésitez pas à l'inscrire à la MMC sur www.mmc-ge.ch à Ecole de musique.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer ! ■

*François Velen,
chargé de la communication*

TARIFS

(pour une année scolaire de dix mois)

COURS D'INITIATION MUSICALE

(6-7 ANS)

450 fr. /an, soit 45 fr. / mois.

COURS DE SOLFÈGE ET D'INSTRUMENT

1100 fr. /an, soit 110 fr. / mois.

2^e élève: 800 fr. /an, soit 80 fr. / mois.

COURS D'INSTRUMENT

650 fr. / an, soit 65 fr. / mois.

2^e élève: 500 fr. / an, soit 50 fr. / mois.

Cours de perfectionnement de solfège, d'instrument: membres de la société uniquement: tarifs sous réserve de modifications au début de chaque année scolaire.

Les instruments sont prêtés gratuitement par la société !

Journées du patrimoine

PROJECTION AU CINÉMA BIO

Dans le cadre des Journées du patrimoine, rendez-vous au Cinéma Bio pour découvrir le plus vieux film alpin suisse: «Le guide alpin» (Der Bergführer).

«Le guide alpin» est vraisemblablement le plus ancien film suisse de montagne, filmé jusqu'à 3000 m d'altitude, presque entièrement en décors naturels, dont les images du Jungfrauoch ont marqué l'histoire du cinéma helvétique. En harmonisant habilement le drame d'une histoire d'amour malheureuse à la splendeur du paysage, ses auteurs

entendaient faire, à cette époque, du genre de cinéma alpestre un objet de propagande touristique à l'étranger.

Film muet d'Eduard Bienz (1917), avec Leny Harold et Paul Nowakowsky. Film avec intertitres français-allemand de 65 minutes, accompagné au piano par Enrico Camponovo, sauvegardé en 1987 par la Cinémathèque suisse. ■

Projection le dimanche
12 septembre au Cinéma Bio, rue
Saint-Joseph 47. Horaire dès le
8 septembre sur cinema-bio.ch,
patrimoineromand.ch ou sur les
mémentos des quotidiens.

DU BERCEAU AU TOMBEAU

La commune de Carouge, en marge des journées du patrimoine, propose une visite de la ville sarde avec distribution d'une brochure sur le thème « du berceau au tombeau ».

Un circuit à travers des bâtiments, tels que pouponnières, lieux de soins et de cultes, écoles, mairie et cimetières, sous la conduite des guides Dominique Zumkeller, archiviste et historien et Gérald Berlie, architecte.

Samedi 11 septembre 2010 à 14 h

Parcours d'environ 2 heures.
Départ et arrivée au Musée de Carouge – place de Sardaigne parking et TPG à proximité.

la fondation **bruckner** pour la promotion de la céramique

DES ATELIERS PROFESSIONNELS, ACCUEILLANTS ET FAVORABLES À LA CRÉATION

La programmation de ce début d'automne est une invitation à découvrir les nouveaux ateliers de la Fondation Bruckner et à explorer la richesse des propos céramique mise en valeur par les activités de la fondation. Le programme se déroule en deux volets avec, d'une part, l'exposition collective des bourses 2008 et 2009 de la Fondation Bruckner et un week-end portes ouvertes, d'autre part. L'exposition collective montrera les travaux des lauréats 2008 et 2009 des deux bourses annuelles de la fondation auxquelles peuvent concourir les étudiants de dernière année des sections céramique des écoles suisses de céramique (Berne, Genève, Vevey). Fanny Liberek, Laurin Schaub, Perrine Cardon et Njomza Sadikaj exposeront leurs créations dans la nouvelle Salle polyvalente de Grange-Collomb et nous feront découvrir le

chemin parcouru depuis leur diplôme, apportant, avec eux, d'autres histoires, d'autres réflexions et de nouvelles techniques. Laurin Schaub, en particulier, a développé pour cette exposition un nouvel instrument céramique sur lequel il jouera une pièce musicale le samedi 2 octobre, à 14h45. Pendant les Journées portes ouvertes, les 2 et 3 octobre, le public sera invité à découvrir les artistes au travail. Les présentations et démonstrations de trois résidents sont ainsi au programme: Perrine Cardon, jeune céramiste, commencera sa résidence de trois mois et présentera sa démarche artistique; Magdalena Gerber, céramiste confirmée et professeur à la Haute Ecole d'art et de design, travaille sur une thématique très contemporaine et montrera les pièces de grandes dimensions réalisées en septembre dans les nouveaux ateliers. Enfin, Jean-Marie Borgeaud, sculpteur habitué des ateliers de la fondation sera en cours de résidence et fera

la démonstration de ses techniques de réalisation de céramique grand format qui lui permettent d'aborder des sujets figuratifs en ronde-bosse aussi variés qu'un épi de maïs géant, des personnages et des animaux grande nature. ■

Sophie Wirth Brentini

À VENIR

Exposition collective des bourses de la Fondation Bruckner

Du 18 septembre au 3 octobre 2010
Vernissage 17 septembre: 18h30
Mercredi - vendredi: 14h - 18h
Samedi et dimanche: 13h - 17h, sauf les 2 et 3 octobre (11h - 16h30)

Journées portes ouvertes

2 et 3 octobre: 11h - 16h30

info@ceramique-bruckner.ch
www.ceramique-bruckner.ch

portes **ouvertes** grange-collomb céramique et marionnettes à l'honneur

FONDATION BRUCKNER

Samedi 2 octobre

11h - 16h30 Ateliers portes ouvertes
Exposition collective de céramique contemporaine: bourses 2008 et 2009 de la Fondation Bruckner.

14h Artiste en résidence: Magdalena Gerber, présentation de travaux.

14h45 Performance musicale: Laurin Schaub.

Dimanche 3 octobre

11h - 16h30 Ateliers portes ouvertes.
Exposition collective de céramique contemporaine: bourses 2008 et 2009 de la Fondation Bruckner

14h Artiste en résidence: Perrine Cardon, présentation de travaux.

14h30 Artiste en résidence: Jean-Marie Borgeaud, présentation de travaux.

ZOT COMPAGNIE

Samedi 2 octobre

11h - 16h30 Portes ouvertes et visite guidée des ateliers

13h30 Initiation à la manipulation

14h30 Répétition publique

16h00 Initiation à la manipulation

Dimanche 3 octobre

11h - 16h30 Portes ouvertes et visite guidée des ateliers

13h30 Initiation à la manipulation

15h Répétition publique.

concerts d'automne

2010 à carouge

Bientôt l'automne et sa série de concerts pour égayer le mois de novembre. Cette année, la Ville de Carouge vous invite à quatre concerts d'automne.

DIMANCHE 7 NOVEMBRE, 17 H

Temple

Quatuor Schumann



Tedi Papavrami, violon
Christoph Schiller, alto
François Guye, violoncelle
Christian Favre, piano

DIMANCHE 14 NOVEMBRE, 17 H

Temple

**Marcelo Giannini invite le
Quatuor Sine Nomine**

Patrick Genet, violon
François Gottraux, violon
Hans Egidi, alto
Marc Jaermann, violoncelle
Solistes :
Charlotte Müller Perrier, soprano,
Vincent Gay-Balmaz, hautbois,
Marcelo Giannini, clavecin

DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 17 H

Eglise Sainte-Croix

**La Société de Chant Sacré de
Genève et l'ensemble instrumen-
tal «Les violons de la reine»**



Laura Cheyroux, soprano
Véronique Rossier, alto
Bo Zhao, ténor
Alexandre Chaffanjon, basse
Direction : Didier Godel

DIMANCHE 28 NOVEMBRE, 17 H

Temple

**Concert des lauréats 2009 et 2010
de la bourse Marescotti-Ville de
Carouge**

Zéphyrin Rey-Bellet, violoncelliste
Delphine Klockner, chanteuse
Gilles Grimaître, pianiste
Timothée Botbol, violoncelliste

L'entrée est libre! ■

*Projection
gratuite de
cinéma en plein
air*

«Le jeu de l'amour et du
hasard» de Marivaux sur
la place du Marché

Après le succès de l'édition de mai 2009, Point Prod, Le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève, la Radio Télévision Suisse, en collaboration avec InfoPC et la Ville de Carouge, ont le plaisir de vous convier à la projection en plein air de la captation de la pièce de Marivaux, le 21 septembre, à 21 h, sur la place du Marché. ■



galerie delafontaine

Prochaines expositions

GÉRARD LEBESNERAIS

Du 1^{er} au 19 septembre

Quand la peinture a de l'esprit... Venez découvrir une exposition de peintures dont la pureté et la lumineuse transparence vous permettront de voyager à travers le temps et l'espace, vous imposant une introspection ou, au contraire, une évasion...



Poésie, humour, précision et couleurs se rencontrent pour votre plus grand plaisir à la Galerie Delafontaine! ■

Vernissage canadien tous les jours

Horaires d'ouverture

Tous les jours, 15h – 19h

ou sur rendez-vous

022 732 95 34 (répondeur)



ALAIN GRASELLI

Du 22 septembre au 10 octobre

Exposition-vente de photos et de dessins, le tout sur un «lit» musical d'œuvres musicales de Alain -> G. L'exposition sera ponctuée de diffusions musicales électroniques,

chaque jour de 18h30 à 19h30 et de 21h à 22h. ■

Vernissage vendredi 24 septembre
dès 19h

Horaires d'ouverture

Tous les jours, 12h – 22h

SYLVIA GENIER-PERNET

MIROIR DE FEMMES

Du 15 au 24 octobre

Le temps d'un regard, d'une émotion et vous allez partager avec Sylvia la recherche de l'espace intime et voir la femme insaisissable, mais pourtant réelle...

Une femme en voyage avec ses rêves, ses cassures et son besoin de tendresse.

Dans ses sculptures en grès, totalement ou partiellement émaillées, la femme-enfant s'est transformée avec le temps en femme consciente de la vie.



Dans ses peintures, huile, aquarelle et acrylique, le bleu a sa présence comme les rêves fugaces dans une vie intemporelle...

Ainsi, les angoisses, les peurs, l'espoir sont présents dans ses créations.

Et navigue la vie... ■

Marilena Streit-Bianchi

Vernissage vendredi 15 octobre
dès 17h30

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, 15h – 19h

Samedi et dimanche, 15h – 20h

à travers le miroir, *un voyage théâtral dans le quartier de la fontenette*

Les 25 et 26 septembre, l'association de théâtre Zanco, soutenue par la Ville de Carouge, présentera un grand spectacle itinérant avec la participation des habitants du quartier Daniel-Gevril-Fontenette.

A la suite du succès de la Fête de quartier Daniel-Gevril-Fontenette, le 26 juin, le grand spectacle itinérant *A travers le miroir*, aventure participative, interculturelle et intergénérationnelle, se prépare pour les 25 et 26 septembre, point culminant d'un processus de huit mois. Des dizaines d'artistes de tous âges et origines culturelles, dont de nombreux habitants du quartier, prendront part à cette création hors du commun.

Inspiré du roman de Lewis Carroll, *A travers le miroir* est un véritable voyage théâtral, l'aventure de tout un quartier, où

artistes professionnels et habitants se rencontrent autour d'un projet porteur. Depuis quelques mois, le quartier a entamé sa métamorphose par la magie du théâtre. La petite fille se prépare à parcourir le chemin du pays des merveilles, pendant que le cavalier blanc s'entraîne avec son cheval de papier mâché. Sur un balcon, un groupe de capoeira répète une chorégraphie, tandis qu'une femme africaine chante dans un couloir de l'école de sa voix émouvante. La mélodie d'un accordéon nous annonce que le spectacle va bientôt commencer; des boxeurs vont s'affronter, d'un moment à l'autre...

Le 26 juin, la Fête de quartier a été la première étape visible du projet conduit par Zanco. Après des mois de préparation et six rencontres troc, le préau de l'école du Val d'Arve a vibré avec un programme riche du matin au soir. Buffet canadien et musique DJ, démonstration de tai-chi, hip-hop, reggae et capoeira, fabrication de pompons à la chaîne et enclos de rongeurs, nombreux sont ceux qui ont pu profiter des activités proposées par les habitants. Merci à toutes et à tous! ■



Du théâtre à toutes les hauteurs... Zanco et sa parade rouge

ZANCO - THÉÂTRE ITINÉRANT ET PÉDAGOGIE EN MOUVEMENT
Fondé en 2005, Zanco crée des projets théâtraux et pédagogiques originaux pour questionner l'humain dans son environnement et transformer le regard que les habitants ont sur leur quartier. Une démarche artistique exigeante, ouvrant le théâtre sur des lieux qui ne lui sont pas nécessairement destinés. Rues, places, salles de classe, cours d'immeuble deviennent des protagonistes à part entière du spectacle.



À NE PAS MANQUER

Spectacle itinérant 25 et 26 septembre, 19 h 30, rendez-vous à l'angle Daniel-Gevril-Veyrier.

Pour en savoir plus
www.zanco.ch, zanco@zanco.ch,
Tél: 022 340 57 37

né pour lire... *questions de parents!*

Des bébés, des livres, des histoires. Et si on en parlait ?

La Bibliothèque de Carouge, en partenariat avec l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Genève Sud-Ouest, organise un cycle de quatre rencontres afin de répondre aux questions que beaucoup de parents se posent. Une occasion de rencontrer d'autres parents, de s'étonner, de réfléchir et de rire.



Des bébés et des livres... c'est possible !

Le projet national d'éveil au livre et au langage «Né pour Lire» a vu le jour en 2008 dans l'idée de favoriser la rencontre entre les tout-petits et les adultes autour des récits et des livres. Depuis maintenant deux ans, les tout-petits (6 mois-4 ans) accompagnés de leur famille sont reçus chaque mois par la Bibliothèque de Carouge. Pourquoi ? Parce qu'on sait désormais que «les livres, c'est bon pour les bébés».



INTERVENANTE

Nathalie Athlan est éducatrice de l'enfance, formatrice d'adultes dans le domaine de l'éveil au livre, lectrice

et conteuse. Elle est responsable de la formation romande des bibliothécaires dans le cadre du projet «Né pour lire» et a mis sur pied le projet Bébé bouquine ! pour l'Institut suisse jeunesse et médias. ■

Calendrier

Judi 14 octobre, 20h30 – 22h
Judi 25 novembre, 20h30 – 21h30
Judi 27 janvier 2011, 20h30 – 21h30
Judi 31 mars, 20h30 – 21h30

Entrée libre. Accueil dès 20h 15.
Chaque rencontre sera suivie d'une
verrée !

Lieu

Bibliothèque de Carouge
Boulevard des Promenades 2bis
TPG : A.-Gavard, Armes,
Tours-de-Carouge
Parking : Sardaigne, Octroi

Renseignements

Nathalie Brönnimann
022 307 84 07
n.bronnimann@carouge.ch
www.bibliotheque-carouge.ch

RENDEZ-VOUS NÉ POUR LIRE

Après quatre animations en plein air, cet été à la BiblioQuartier et au Tour de plage, Né pour lire est de retour à la Bibliothèque de Carouge dès septembre 2010 ! Ne manquez pas ces rendez-vous de plaisir et de tendresse à vivre avec votre enfant.

Prochaines rencontres à la Bibliothèque

Samedi 25 septembre, 16h – 16h45
Vendredi 22 octobre, 10h – 10h45
Samedi 20 novembre, 16h – 16h45
Vendredi 10 décembre, 10h – 10h45

Informations pratiques

Entrée libre
Table à langer à disposition

www.nepourlire.ch



le domaine de grange-collomb

Le domaine est ancien. Edmond Bardei¹, bon connaisseur de la campagne genevoise, fait remonter le nom du domaine à 1444, date à laquelle Jacques Collomb et ses fils, établis à Troinex, achètent une terre située «au territoire de Pesay qui jouxte le chemin public» à l'endroit même où la route de Troinex se sépare de celle d'Annecy.

La «grange» reste aux mains des Collomb pendant soixante-quinze ans, qui agrandissent leur bien-fonds, tout comme le feront les propriétaires suivants : Dansse, Des Gouttes, Flournois, Chaponnière. Tant et si bien que, au milieu du XVII^e siècle, on parle du territoire de Grange-Collomb. Le domaine s'étend des Crêts de Pinchat à Pesay. D'autres domaines seront constitués dans les environs immédiats de Grange-Collomb, et c'est pourquoi on trouve, dans les actes anciens, Grange-Collomb-Dessus et Grange-Collomb-Dessous. Les De La Rive, Fabri, La Fontaine, Coppier, Le Cointe, Hess, Pons, Téron, Buscarlet, d'autres encore, y seront possessionnés.

Ce havre de paix, à la sortie sud de Carouge, a pourtant été le lieu d'une féroce bataille qui opposa Genève au duc de Savoie, le 3 juin 1589. Selon le chroniqueur, la bataille est meurtrière : «L'ennemi ayant paru au Planles-Ouates, les nôtres [les Genevois] sortirent sur eux et escarmouchèrent pendant trois heures, sur la

plaine au-delà d'Arve, près du fort de Carouge et au-delà de la plaine jusqu'à Pesay et Pinchat.» «Le 4 juin, quelques soldats des nôtres, étant allés vers la Grange-Collomb pour y mettre le feu, y trouvèrent dix-huit corps morts des ennemis qu'on y avait apportés le jour précédent (...)»²

Bordé sur son flanc occidental par la Drize, le domaine comporte un ancien moulin. Sa construction remonte à 1388 au moins³. Selon les époques, le moulin sera complété par un battoir⁴. Un réservoir, maçonné en 1788, alimentait une paire de roues en bois qui faisaient tourner des meules «en pierre de France» pour moudre le blé. Vers 1880, soit plus d'un demi-millénaire d'activité dans la meunerie, le site change radicalement d'affectation. La rive droite de la Drize accueille une usine métallurgique qui traite les chutes et poussières aurifères. Une fonderie à feu continu complétait l'installation, une turbine fournissant l'énergie mécanique nécessaire au fonctionnement du site. L'usine métallur-

gique de Pesay ferme ses portes peu après la fin de la Première Guerre mondiale.

Après de nombreuses autres activités, le site est peu à peu laissé à l'abandon, de nombreuses bâtisses seront démolies. Les bâtiments qui subsistent ne représentent qu'une infime partie du parc immobilier ancien de ce lieu. ■

Dominique Zumkeller, archiviste

¹ Barde Edmond, «Grange-Collomb» dans *Journal de Carouge*, 19 et 26 octobre et 2 novembre 1934.

² Cité par Barde.

³ Frommel Bénédicte, «Les moulins du bassin genevois, un réseau de deux cents établissements alimentés par vingt-deux cours d'eau», dans *Patrimoine et Architecture*, cahier N° 17 (mai 2009), pp. 21-73.

⁴ Brunier Isabelle, *La Drize, Grange-Collomb. Protection et aménagement des rives*, Genève, 2005.



Grange-Collomb est ses confins, selon le plan d'assemblage du cadastre de 1812

premier **anniversaire** *de la mqc, et que la fête se poursuive!*

La rentrée, nous y sommes. Événement anodin... certainement pas! La Maison de Quartier de Carouge fêtera le 2 octobre prochain sa première année d'existence. Un premier bilan et hop! on reprend notre élan.

Une année après la très belle fête d'inauguration de la Maison des Grands-Hutins devenue le centre névralgique de la Maison de Quartier de Carouge, nous vous convions de nouveau pour célébrer le bonheur d'utiliser ce lieu sans pareil. Au programme des festivités organisées en partenariat avec la BiblioQuartier et l'EVE : jeux de piste, ateliers sur le thème de l'écologie, un spectacle et un apéritif pour clôturer la journée. «Déjà un an!»... avec vous.

PROGRAMME

Vous trouverez, tout au long de l'après-midi, des ateliers et des stands pour jouer, vous désaltérer et grignoter

Samedi 2 octobre

14 h Première tournée du jeu de piste

15 h Deuxième tournée du jeu de piste

16 h Goûter offert

16 h 30 Spectacle gratuit «Rien à jeter»
par la Compagnie du Chat-Hutteur

17 h 30 Apéritif offert

NOUVEAUTÉS 2010-2011

L'équipe de la Maison de Quartier de Carouge vous présente une nouvelle offre colorée et diversifiée. Les manuels, les intellectuels, les rêveurs, les pragmatiques, tous trouveront à la MQC la possibilité de s'épanouir. Parmi les innovations: un atelier de cuisine de saison, des mets concoctés par des aînés créatifs et des rencontres pour s'enivrer de littérature, et plus particulièrement de nouvelles.

CUISINE GOURMANDE AU FIL DES SAISONS

L'Association Cœur d'artichaut, en partenariat avec la MQC, vous pro-

posera une série de quatre ateliers de cuisine 100% développement durable sur les trois trimestres de l'année. Le concept: apprendre à réaliser des recettes simples, savoureuses et à des prix modestes en utilisant des produits de saison. Des rencontres avec différents intervenants, producteur régional, diététicien, entre autres, apporteront une touche experte à ces ateliers. Les ateliers d'automne sont prévus les mercredis 6, 13, 20 octobre et 3 novembre, de 18h à 22h.

LA TABLE DES SÉNIORS D'ICI ET D'AILLEURS

Séniors d'ici et d'ailleurs est un groupe d'aînés de la Croix-Rouge genevoise. Jusqu'à Noël, vous aurez l'occasion de vous joindre à leur table et de déguster, en leur compagnie, de délicieux menus équilibrés qu'ils auront préparés avec soin et cœur durant la matinée. Le groupe se réunira les vendredis 17 septembre, 22 octobre, 12 novembre et 10 décembre. Une participation de 10 francs par repas est demandée à chaque participant.

TU CONNAIS LA NOUVELLE ?

La nouvelle, c'est cet air de ne pas y toucher. Surtout ne pas tout dire, mais suggérer. L'écriture est incisive, minimaliste. On fait le choix du chemin le plus court vers le plaisir de lire. L'association *Tu connais la nouvelle ?* vous invite à une rencontre, chaque deuxième mardi du mois, de 19h30 à 22h, pour échanger autour de textes brefs et étonnants.

«Active, elle sera, à petits et grands pas, elle ira, aux éclats, elle rira.» Voilà, en tout cas, notre maxime pour 2010-2011. En vous rappelant que la Maison de Quartier de Carouge est un outil à votre disposition et que vos propositions sont les bienvenues !

Pour découvrir toute notre offre, allez sur www.mq-carouge.ch ■

INFORMATIONS PRATIQUES**PLAN D'ACCÈS****MAISON DE QUARTIER DE CAROUGE**

Rue de la Tambourine 3

1227 Carouge

Tél. 022 308 88 50 – Fax 022 308 88 51

mq.carouge@fase.chwww.mq-carouge.ch

Du lundi au vendredi : 8h – 12h et

13h30 – 18h



La compagnie des mots innove avec des ateliers d'écriture

Dès septembre 2010, la Compagnie des Mots vous propose de découvrir les arcanes de l'écriture en récrivant toujours et encore. Les ateliers d'écriture s'articuleront autour de thèmes suivants :

- De la poésie classique au haïku.
- Le séminaire d'écriture 2010-2011 (accompagnement de projets d'écriture).
- De la parole silencieuse (des hommes) à l'écriture intime.
- Atelier Réminiscence (pour renforcer la confiance en soi et lutter activement contre les peurs de diminution des capacités mnésiques).
- Contrastes dans nos vies.
- Atelier Boîte à souvenirs (pour préserver et valoriser les souvenirs les plus agréables).
- Atelier Nez poétique (exploration sensorielle, odorante).
- Ecriture biographique. ■

« DIMANCHE DES AUTEURS »

Venez découvrir un écrivain ou un poète, le rencontrer, écouter quelques pages en sa compagnie pendant une heure à une heure trente, échanger, chercher le sens des mots, les richesses de l'écriture, de la vie. Les dimanches des auteurs invitent à 17h.

5 SEPTEMBRE

Berenstein-Wavre Jacqueline

*Le bâton dans la fourmière***12 SEPTEMBRE**

Revaz Noëlle

*Efina et rapport aux bêtes***19 SEPTEMBRE**

Marguier Sylvaine

*Le mensonge***26 SEPTEMBRE**

Chaponniere Corinne et

Chaponniere Martine

*Histoire et enjeux actuels de la mixité***3 OCTOBRE**

Pagnard Rose-Marie

Le motif du rameau et autres liens invisibles, Ed. Zoé**10 OCTOBRE**

Cordonier Daniel

L'ordre des femmes, Ed. favre**17 OCTOBRE**

Berger Jean-François

Eclats de mémoire(s), Ed. l'Aire**Renseignements**

022 665 64 96

info@lacompagniedesmots.ch**Lieu**Arcade Au Bonheur des Mots,
rue Vautier 33, 1227 Carouge

«à travers carouge»

9^e édition

C'est le 25 septembre que près de 2000 coureurs reviendront envahir la cité sarde.

Depuis la place de Sardaigne, avec ses nombreuses animations, et sur le parcours dans toute la belle ville

Côté courses justement, ce sont les enfants (dès l'âge de 6 ans) qui ouvriront les feux sur des distances de 0,8 à 3 km. Les inscriptions pour les enfants sont offertes par la Ville de Carouge, un prix souvenir attend

pourront choisir leur distance entre les 5 km, à 15 h 15, et les 10 km, à 16 h. Pour les badauds, le spectacle sera au rendez-vous avec des athlètes de valeur mondiale. Les organisateurs annoncent même que, pour la deuxième fois, la championne olympique, l'Ethiopienne Derartu Tulu, double médaillée d'or sur 10 000 mètres aux JO de Barcelone (1992) et de Sydney (2000), sera présente à Carouge. Egalement de la partie : le dernier vainqueur de l'édition 2009, Musinschi Iaroslav, qui cherchera à établir un nouveau record! ■



carougeoise vont résonner les foulées des enfants, des jeunes et des moins jeunes, des athlètes et des amateurs de course à pied.

NOUVEAUTÉS EN 2010

Chaque année, le comité d'organisation de «A Travers Carouge» cherche à améliorer le confort des coureurs. Victimes de leur succès dans certaines catégories, les organisateurs ont décidé, cette année, de donner deux départs dans la course des 10 km, mais un seul classement pour les deux courses. Ainsi les coureurs les plus rapides pourront-ils courir dans des conditions équitables.

Les courses seront encadrées pendant l'après-midi par de multiples animations musicales, sur la place de Sardaigne et tout au long du parcours empruntant le cœur historique de la ville.

tous les participants à l'arrivée. Notons encore que les enfants seront accueillis comme des rois tout au long de la journée avec des jeux, un château gonflable, un mur de grimpe, des tours en poney et, pendant que papa et maman courent, une garderie sécurisée. Puis, les relais par équipe de deux coureurs (hommes, femmes et mixtes) s'élanceront à leur tour. Ces relais uniques à Genève sont ouverts à tous les niveaux. Ils génèrent chaque année une superbe ambiance et un engouement très fort des entreprises.

Enfin, les courses individuelles adultes s'élanceront des Promenades pour faire le tour de la ville, de deux à quatre fois, selon les catégories. Tant les femmes que les hommes

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET RENSEIGNEMENTS

Samedi 25 septembre 2010, à partir de 11 h 30 (place de Sardaigne) – Renseignements sur www.runtorun.ch ou au 022 343 49 60.

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 17 septembre, par BVR (022 343 49 60), par internet (www.runtorun.ch) ou directement au magasin Sportxx du M-Parc La Praille. Inscriptions possibles sur place également jusqu'à une heure avant le départ.

L'inscription est gratuite pour les poussins (6 à 9 ans).

GARDERIE

Une garderie sera organisée dans le parc Cottier, en collaboration avec Les Poussins (à côté de la place de Sardaigne, lieu des départs et des arrivées).

grand troc

Samedi 6 novembre

Les associations de parents d'élèves des écoles Jacques-Dalphin, des Pervenches et de Montfalcon, de la Tambourine et l'Association pour l'accueil familial GSO vous invitent à un grand troc. Une belle occasion de vendre ou d'acheter vêtements (de 0 à 16 ans), matériel de sport, skis, vélos, patins à roulettes, matériel de puériculture, poussettes, tricycles... ■



INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions dès le 11 octobre

au 077 413 13 17 ou par courriel à cb2@bluewin.ch ou sur place.

www.aepm.ch

Halles de la Fonderie

Av. Cardinal - Mermillod, 17 - 19

1227 Carouge

Organisation



ORGANISATION ET CONDITIONS DU TROC

Réception des articles

vendredi 5 novembre, de 16h30 à 19h.

Vente

samedi 6 novembre, de 9h à 13h.

Retrait

samedi 6 novembre, de 14h30 à 15h30.

- Les articles doivent être en bon état et propres. Les organisateurs se réservent le droit d'en refuser certains.
- A l'inscription, une taxe de 2 francs sera demandée par tranche de 20 articles.
- Un maximum de 60 vêtements,

30 pièces de layette, 5 paires de chaussures seront acceptés. Matériel de sport illimité.

- 10% du prix de vente de chaque article sera prélevé pour couvrir les frais d'organisation.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité, en cas de perte, vol ou dégât du matériel entreposé.

Une étiquette doit être attachée par une ficelle à chaque article, indiquant le prix, la taille et le type d'article ainsi que le numéro de vendeur en rouge donné lors de l'inscription.

EXEMPLE

Combinaison de ski garçon
Taille: 116
Prix: 15 francs

N°
354



un peu de culture

Répondez à la question suivante par courriel à **communication@carouge.ch** d'ici au 30 septembre et gagnez peut-être un bon d'une valeur de 50 francs dans un commerce carougeois d'aménagement d'intérieur. Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les bonnes réponses.

Quel est le prénom de la généreuse donatrice qui a permis la création de la Fondation Bruckner ?

Attention! Seuls les habitants de Carouge peuvent prendre part à ce concours, les membres de l'administration mis à part. ■



Réponse du précédent concours

La piscine de la Fontenette a été inaugurée en 1964.

Félicitations à Madame Réjane Sanches Rabelo qui a remporté un abonnement adulte de 10 entrées, d'une valeur de 40 francs, à sa piscine favorite !

Samedi de la mobilité à Carouge



25 septembre 2010

Fontaines des Tours de Carouge

10h-15h

Bourse aux vélos

10h-12h enregistrement des vélos à vendre

12h-14h vente des vélos (ouverture des portes pour les membres PRO VELO dès 11h30)

14h-15h retrait de l'argent et des invendus

10h-15h

Contrôle technique gratuit et petites réparations de vélos

15h-16h

Les 12 travaux de Bricolo et Mecano

Spectacle d'acrobatie avec 20 vélos délirants de la troupe Ziganime (annulé en cas de pluie)

Informations 022 307 89 87 et sur www.carouge.ch

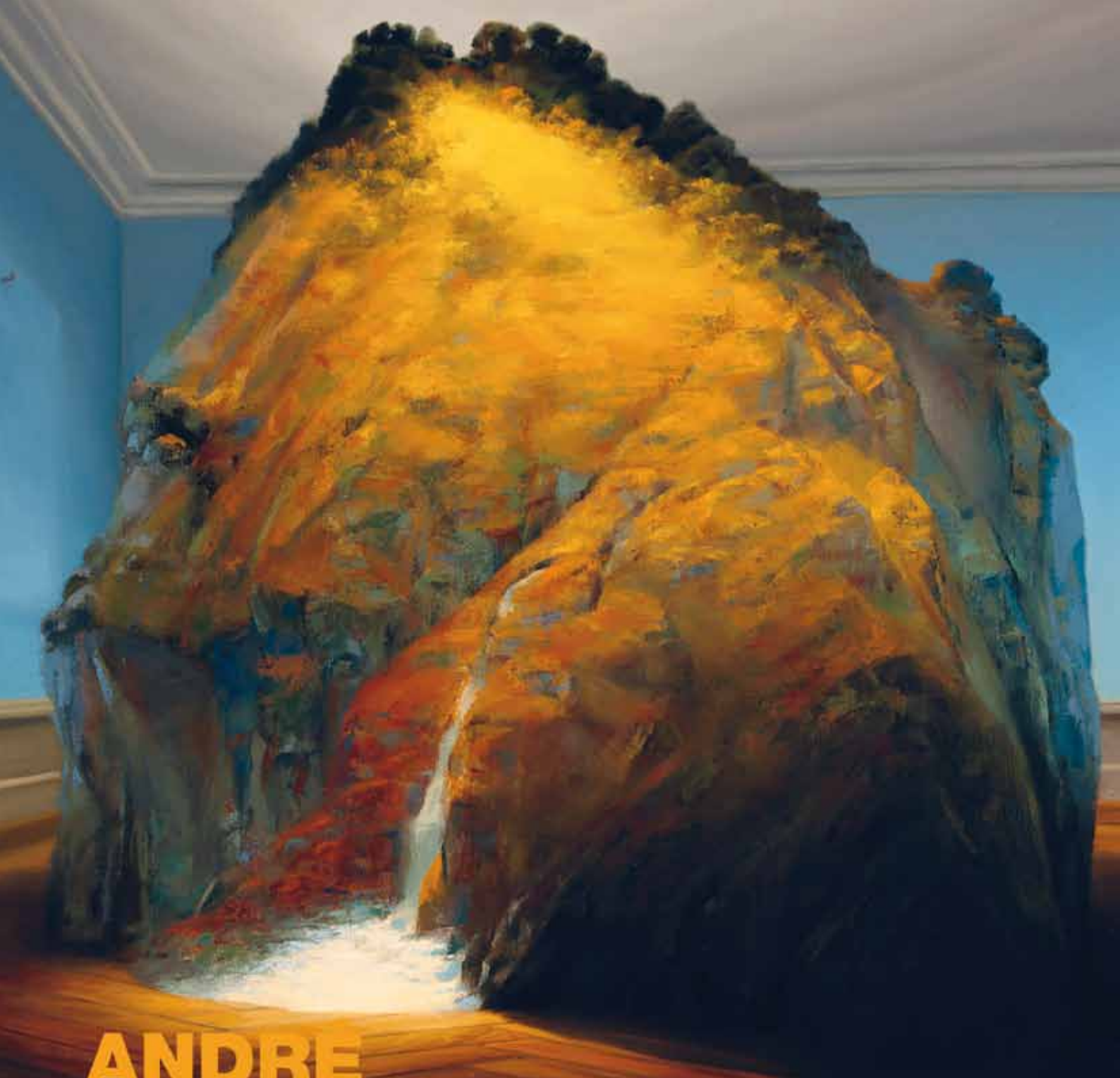
Remerciements à nos partenaires
PRO VELO, Genèveroule, Péclot 13 et Ziganime.



PRO VELO
GENEVE



CAROUGE
le bon côté de la ville



ANDRE

KASPER

LE QUOTIDIEN LYRIQUE

UN CHOIX DE TABLEAUX DE 1996 À 2010

MUSÉE DE CAROUGE

1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2010

**MARDI À DIMANCHE 14H À 18H · LUNDI FERMÉ, ENTRÉE LIBRE
PLACE DE SARDAIGNE 2 · CAROUGE · WWW.CAROUGE.CH**



CAROUGE

le lieu d'un art vivant

WWW.CAROUGE.CH